

Chiffres clés de l'agriculture corse

Bilan de campagne 2020

Exploitations **Vigne** **Nuciola**
Elevage **Prisuttu** Animaux
Jeunes agriculteurs Emploi
Bovins **Données économiques**
Territoire **Casgiu** Cheptel **AOP**
Clementina **Ovins** Population agricole
Alivu **Caprins** Mela
Castagna **Kiwi** **Maraîchage** Porcins Lait
Fruits d'été **Fruits à coque** Apiculture **Agrumes**

Sommaire



►► DONNÉES GÉNÉRALES

Les données météorologiques.....	4
Les données économiques	5
Le territoire et les terres agricoles	6
Les exploitations.....	7
La population agricole et l'emploi.....	8



►► LES CULTURES

La vigne	9
Les agrumes et le kiwi	11
Les fruits d'été	13
L'olive.....	14
La châtaigne	15
Les autres fruits à coque.....	16
Le maraîchage	17
Les fourrages	18



►► LES ÉLEVAGES

L'élevage ovin.....	19
L'élevage caprin.....	21
L'élevage porcin.....	23
L'élevage bovin	25
L'apiculture.....	27

►► MÉTHODOLOGIE.....	29
►► GLOSSAIRE	30
►► ANNUAIRE DES ORGANISMES AGRICOLES.....	31

Directrice de la publication :
Sabine Hofferer

Cheffe du Service Statistique
(SRISE) : **Cécile Delsol**

Rédacteur en chef : **Philippe Pailler**

Comité de rédaction :
Chambre Régionale d'Agriculture de
Corse (CRA) : **Sandrine Suissa**
Office du Développement Agricole et
Rural de Corse (ODARC) :
Fabien Federici
SRISE (DRAAF) : **Emmanuelle Alfonsi,**
Cécile Delsol, Philippe Pailler,
Catherine Ritouet, Xavier Faure

Conception graphique :
Flora Ambrosini – Kalli Graphic
Photos : **ODARC - SRISE - CRA**
Impression : **PixartPrinting**
Parution : décembre 2021
Dépôt légal : à parution
ISSN : 2417 - 4092
Prix de vente : 15 €

Edition : **DRAAF de Corse.**
Service Régional de l'Information
Statistique et Economique (SRISE).
Forum du Fangu, 8 avenue Jean
Zuccarelli, 20200 BASTIA.

La version numérique de cette
publication est disponible sur :

draaf.corse.agriculture.gouv.fr
www.corse.chambres-agriculture.fr
www.odarc.fr

Une année marquée par la pandémie de Covid19

La crise sanitaire n'a pas épargné l'agriculture insulaire : la fermeture des marchés de plein air, des restaurants, de certains commerces de proximité, l'annulation de foires et d'événements, ont entraîné des pertes importantes de débouchés pour les producteurs. De surcroît, la restriction des déplacements internationaux a compliqué les travaux agricoles pour les filières végétales employeuses de main d'oeuvre saisonnière (arboriculture, viticulture et maraîchage). Dans ce contexte inédit, les professionnels ont été contraints de s'adapter, parfois en innovant, appuyés par des dispositifs de soutien public au niveau national et régional.

Sur le plan climatique et sanitaire, et dans la continuité des années précédentes, l'île reste très exposée. C'est une nouvelle année difficile pour la filière apicole.

Au bilan positif de cette année 2020 en matière de production, mentions spéciales pour la clémentine, avec la meilleure récolte de la décennie, une belle récolte viticole et une châtaigneraie qui reprend de la vigueur. Fruit d'un travail de longue haleine, le Kiwi corse obtient son indication géographique protégée (IGP), ce qui devrait dynamiser la filière.

Nous remercions tous ceux, organisations professionnelles et autres collaborateurs, qui ont apporté leur concours à la réalisation de ce document.

Leur contribution est signalée sur chacune des pages les concernant.

Photo : APRODEC

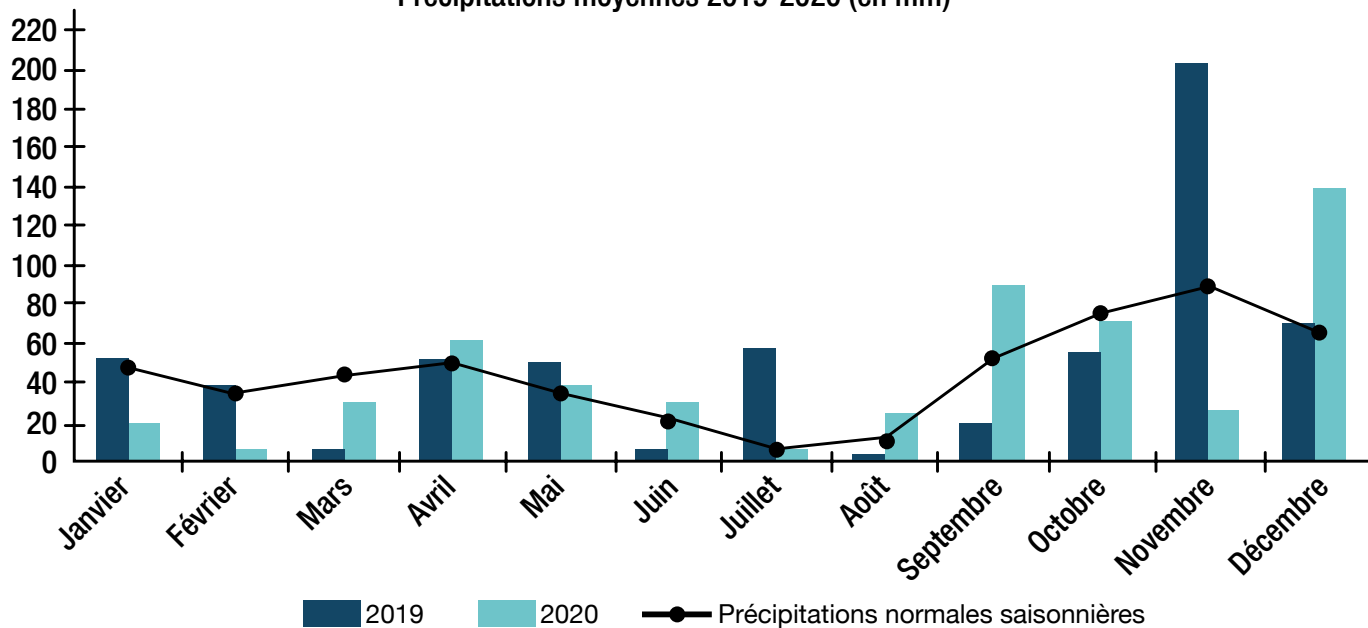


Les données météorologiques

Un hiver très sec

Hormis un déficit hydrique hivernal, 2020 est proche d'une année normale en termes de précipitations.

Précipitations moyennes 2019-2020 (en mm)

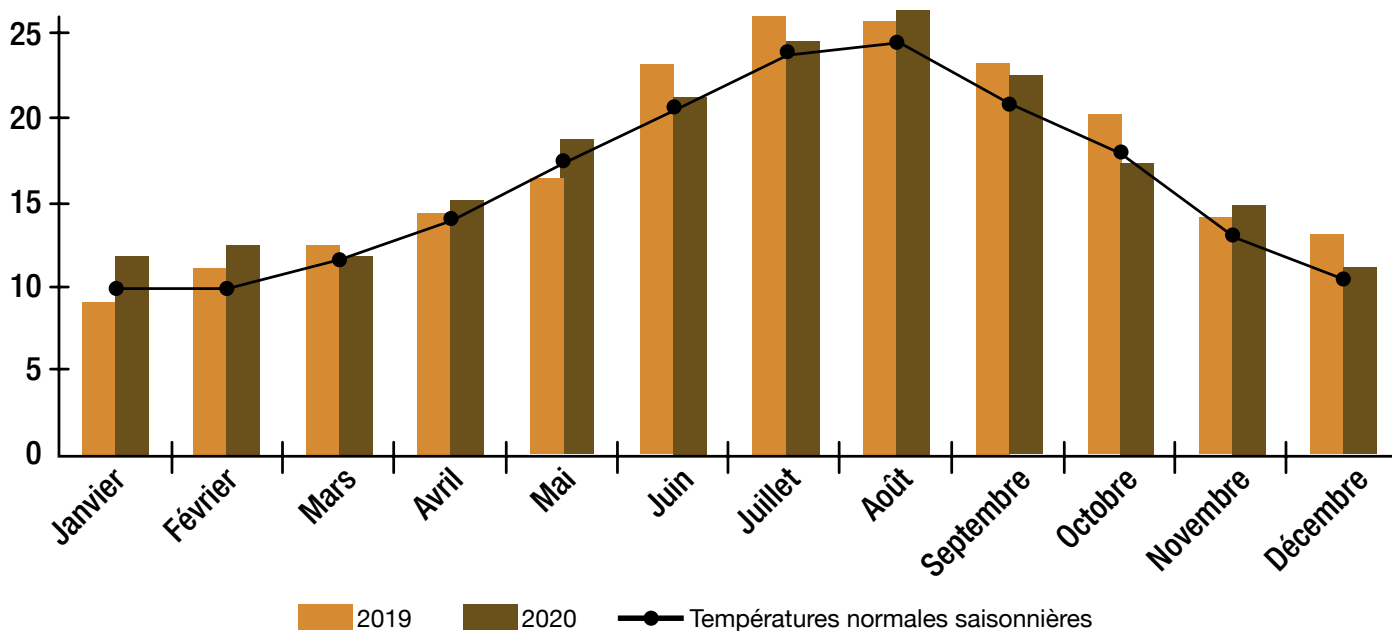


Source : Météo France

Les températures normales saisonnières désormais régulièrement dépassées

C'est le cas onze mois sur douze en 2020, avec un hiver particulièrement doux.

Températures moyennes 2019-2020 (en °C)



Source : Météo France

Productions animales hors subventions en 2020 : légère croissance des valeurs, par effet prix

Productions animales hors subventions	Valeur 2019 (millions €)	Evolution 2020/2019 en volume	Evolution 2020/2019 en prix	Valeur 2020 (millions €)
Cheptel et viande	27,07	1,70 %	-0,20 %	27,47
Produits avicoles	1,78	-0,1%	0,0%	1,77
Lait et produits laitiers	23,02	-2,2%	3,7%	23,34
Autres produits de l'élevage (miel, ...)	2,29	-5,0%	0,0%	2,18
Total produits animaux bruts et transformés	54,16	-0,8%	1,4%	54,76

Source : Comptes de l'agriculture provisoires 2020 et semi-définitifs 2019

Productions végétales hors subventions en 2020 : + 18 % en valeur, sous l'effet d'une très forte augmentation des volumes

Productions végétales hors subventions	Valeur 2019 (millions €)	Evolution 2020/2019 en volume	Evolution 2020/2019 en prix	Valeur 2020 (millions €)
Plantes fourragères	12,78	-5,6%	4,8%	12,65
Produits maraichers et horticoles	18,70	0,1%	1,3%	18,96
Fruits	58,61	23,2%	5,1%	75,88
Vins d'appellation	76,01	9,0%	2,1%	84,58
Autres vins	25,26	32,4%	0,9%	33,74
Autres produits végétaux	1,90	-8,2%	14,2%	2,03
Total produits végétaux bruts et transformés	193,26	14,4%	3,1%	227,84

Source : Comptes de l'agriculture provisoires 2020 et semi-définitifs 2019

En 2020, la production agricole en valeur augmente nettement. Cette évolution s'explique, notamment, par un rebond sensible des productions de vins et de fruits (clémentines)

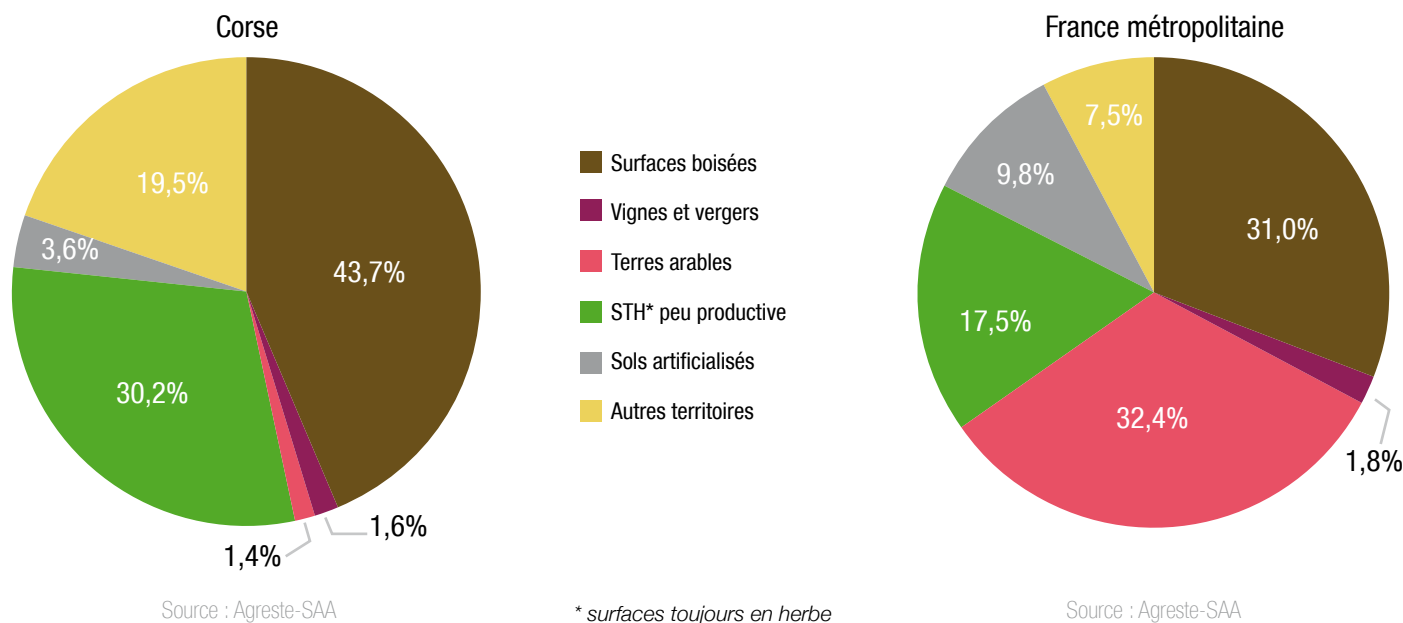




Le territoire et les terres agricoles

Une occupation des sols très différente entre Corse et continent

Répartition du territoire en 2020



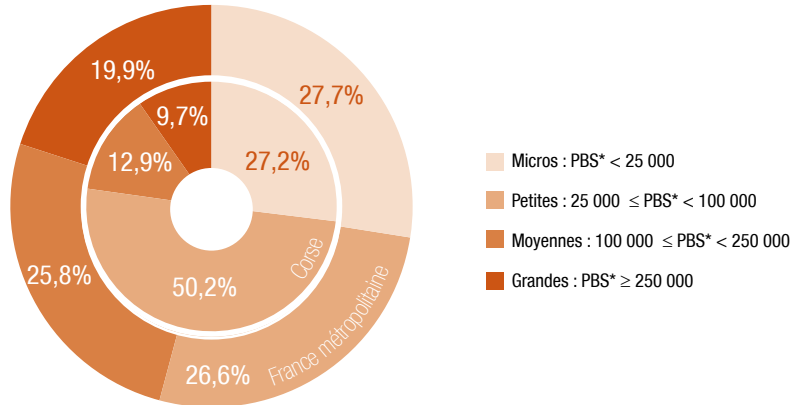
Une SAU régionale essentiellement constituée de surfaces toujours en herbe

Unité : hectare	2016	2017	2018	2019	2020
Céréales (y compris semences)	1 543	1 534	1 394	1 387	1 278
Oléagineux (y compris semences)	10	34	12	12	12
Protéagineux (y compris semences)	25	107	10	10	10
Plantes aromatiques, médicinales et à parfum (non compris semences)	465	428	448	515	610
Pommes de terre (y compris plants)	17	21	20	21	17
Légumes frais (non compris semences)	445	445	445	475	445
Fleurs et plantes ornementales	38	38	38	38	38
Fourrages annuels	830	830	830	830	830
Prairies artificielles et temporaires	7 060	7 528	7 320	7 295	7 220
Jardins et vergers familiaux des exploitants	35	35	35	35	35
Jachères	1 400	1 400	1 400	1 420	1 420
TERRES ARABLES	11 868	12 400	11 952	12 038	11 915
Cultures fruitières (y compris châtaigneraies, oliveraies, noyeraies)	6 978	7 324	7 293	7 200	7 296
Vignes	6 717	6 713	6 679	6 668	6 642
CULTURES PERMANENTES hors STH	13 695	14 037	13 972	13 868	13 938
Surfaces toujours en herbe (STH) des exploitations	152 830	161 510	165 180	153 520	146 900
SURFACE AGRICOLE UTILISÉE (SAU) DES EXPLOITATIONS	178 393	187 947	191 104	179 426	172 753

Source : Agreste-SAA

Une agriculture de petites exploitations en Corse

Part des exploitations selon la taille

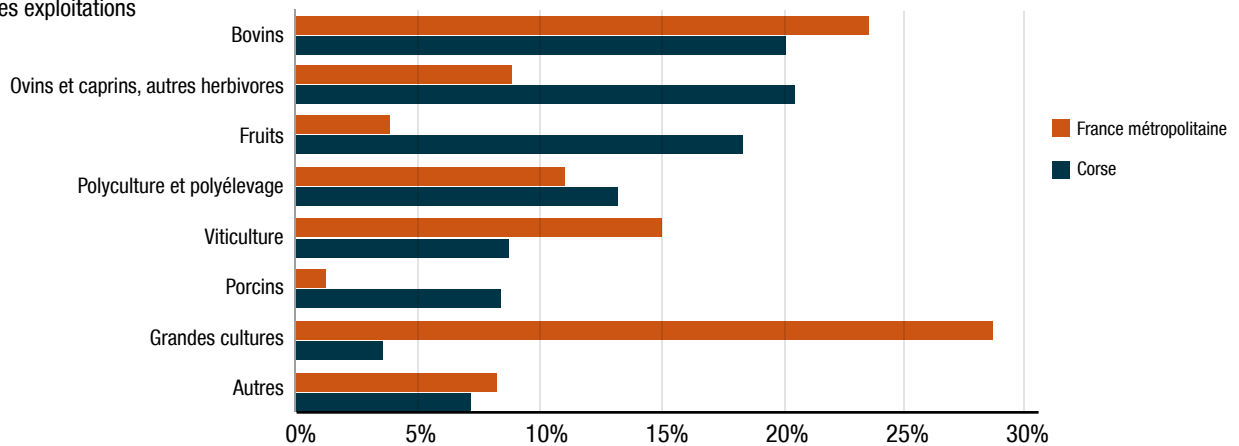


Source : recensement agricole 2020 (données provisoires)

* PBS : Production Brute Standard (voir Glossaire)

Une exploitation sur deux en élevage

Répartition des exploitations par OTEX



Source : recensement agricole 2020 (données provisoires)

Les exploitations au fil des recensements agricoles : les rythmes corse et métropolitain

		1970	Evolution annuelle (%)				2020	
			1970/1979	1979/1988	1988/2000	2000/2010		2010/2020
Exploitations (nb)	Corse	8 884	-2,6%	-3,5%	-2,9%	-2,4%	+0,5%	2 943
	2A	3 605	-2,7%	-3,7%	-3,1%	-3,2%	+0,2%	1 019
	2B	5 279	-2,5%	-3,3%	-2,8%	-1,9%	+0,6%	1 924
	France métropolitaine	1 587 607	-2,5%	-2,4%	-3,5%	-3,0%	-2,3%	389 467
SAU moyenne par exploitation (ha)	Corse	15,1	+2,7%	+2,8%	+4,9%	+3,2%	-0,5%	57,0
	France métropolitaine	18,8	+2,4%	+2,1%	+3,4%	+2,7%	+2,2%	68,6

Sources : Recensements agricoles (2020 - données provisoires)

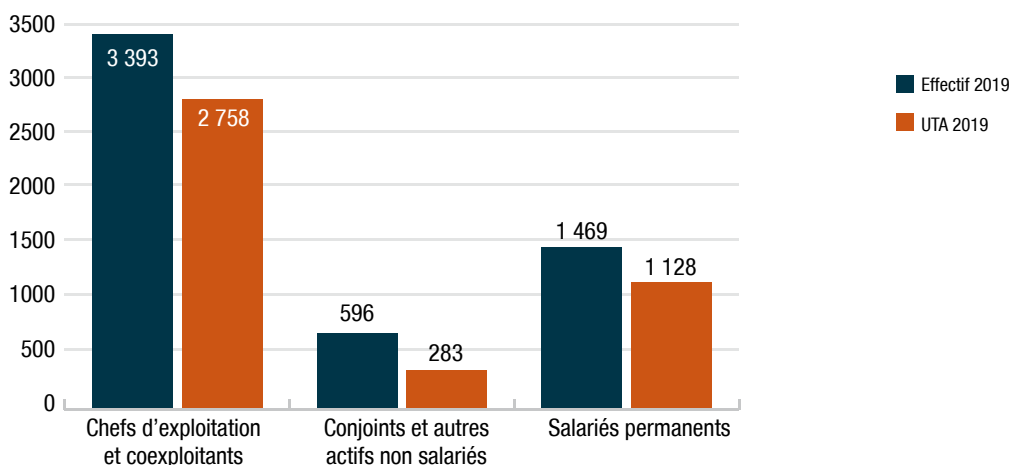
A l'inverse de la tendance nationale, le nombre d'exploitations ne baisse plus en Corse dans la dernière décennie et leur taille moyenne diminue légèrement.



La population agricole et l'emploi

Une main d'oeuvre essentiellement familiale

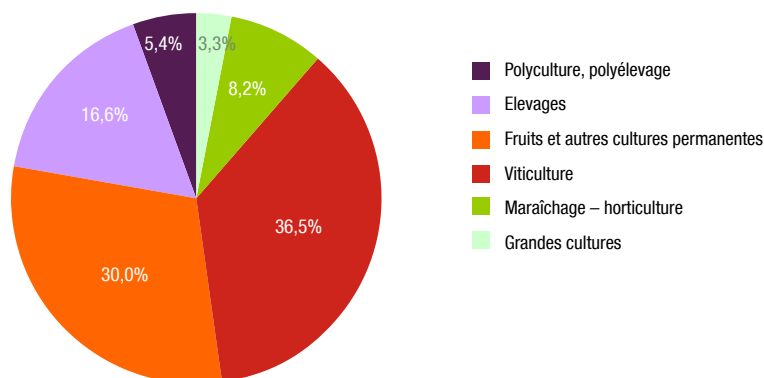
Main d'oeuvre agricole permanente 2019



Source : Agreste - bilan annuel de l'emploi agricole - Résultats 2019 (estimés)

L'arboriculture fruitière et la viticulture restent les principaux employeurs

Répartition des salariés agricoles* par grands secteurs en 2019 (1 654 UTA)



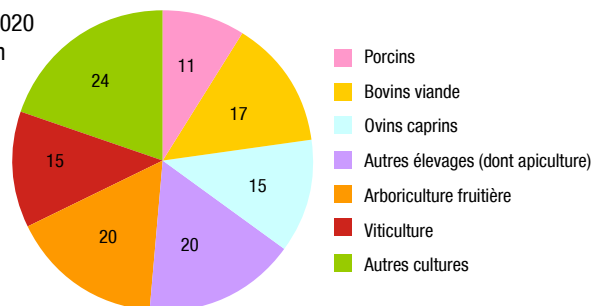
* Y compris saisonniers

Source : Agreste - bilan annuel de l'emploi agricole - Résultats 2019 (estimés)

Toujours plus d'une centaine d'installations en 2020, dont la moitié bénéficiant de la DJA

Evolution des installations	Total	≤ 40 ans	> 40 ans
2015	105	50	55
2016	117	73	44
2017	163	118	45
2018	180	142	38
2019	136	93	43
2020	122	74	48
Moyenne 2015/2019	140	95	45

Installations 2020 par orientation

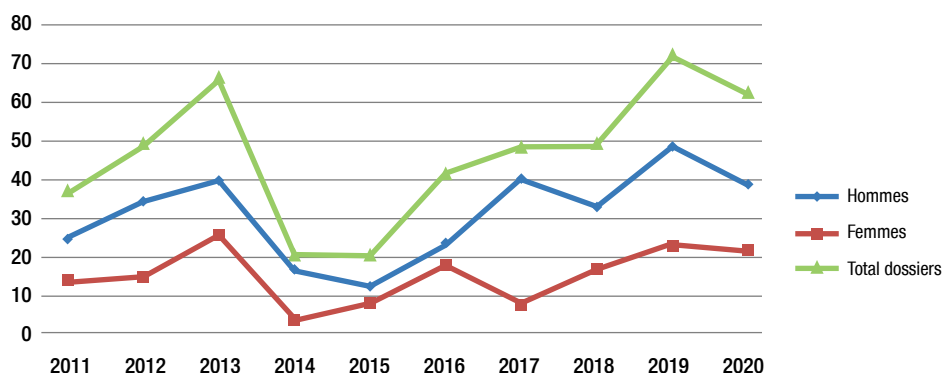


Source MSA

Installations des jeunes agriculteurs aidés (dossiers des bénéficiaires de la DJA passés en CTOA)

	2A	2B	Corse
2016	12	30	42
2017	25	22	47
2018	21	28	49
2019	24	47	71
2020	25	36	61

Source : DRAAF de Corse (SRAF)



Avec près de 390 000 hectolitres, la production 2020 retrouve les volumes importants du milieu de la décennie. Le niveau particulièrement élevé en AOP (121 000 hectolitres) dépasse de 10 000 hectolitres la moyenne des cinq années précédentes. Les pluies bénéfiques de la fin de l'été ont notamment favorisé cette belle récolte.

Des aléas sanitaires (cicadelle en Plaine orientale) et climatiques (déficit hydrique en août dans les micro-régions les plus septentrionales de l'île) ont impacté la date de démarrage des vendanges ou leur étalement. Le millésime a été tardif et marqué par des disparités mais s'avère satisfaisant en qualité. Par ailleurs, la recrudescence des ravageurs secondaires ainsi que l'émergence de la pyrale des agrumes représentent les faits les plus marquants et préoccupants de ces dernières années, notamment pour les vignobles conduits en agriculture biologique.

La mise en place indispensable de mesures prophylactiques pour aérer le feuillage ont permis aux viticulteurs de maintenir une qualité suffisante.

La crise sanitaire perdurant, la problématique des stocks se pose pour les rosés (deux tiers de la production), au pouvoir de conservation limité. La commercialisation a été compliquée avec la fermeture des restaurants jusqu'à début juin, entraînant des pertes importantes. Sur les dix premiers mois de l'année, elles se traduisent, pour le marché insulaire des GMS, par des baisses de 16 % des volumes écoulés et de 14 % du chiffre d'affaire malgré un prix moyen en hausse de 3 %. Sur le marché continental, l'année 2020 est favorable aux IGP Ile de Beauté rosés, avec une hausse des volumes de 9 % en GMS.

Sources : Chambre d'Agriculture de Haute Corse - Conseil Interprofessionnel des Vins de Corse

	2016	2017	2018	2019	2020
Nombre de déclarations de récolte	280	276	285	291	293
Superficies (ha)					
AOP	2 738	2 807	2 799	2 978	3 057
IGP	2 776	2 788	2 766	2 824	2 767
Vins sans IG	335	282	319	201	224
Total superficies	5 849	5 877	5 884	6 003	6 048
<i>dont converties en agriculture biologique</i>	916	1 010	1 448	1 691	1 869
Volumes en hl par appellation et par couleur					
AOP					
Blanc	19 112	16 016	18 395	17 172	19 470
Rosé	59 375	58 827	61 184	61 398	33 870
Rouge	35 251	27 142	28 185	32 648	67 838
Total volume AOP	113 738	101 985	107 764	111 218	121 178
IGP					
Blanc	24 338	16 624	27 194	18 399	24 569
Rosé	172 121	145 154	173 169	145 742	26 583
Rouge	42 747	30 559	36 094	23 926	186 710
Total volume IGP	239 206	192 337	236 457	188 067	237 862
Vins sans IG					
Blanc	10 605	10 648	11 441	5 524	8 410
Rouge et Rosé	25 190	10 011	18 987	8 820	21 694
Total volume sans IG	36 227	20 659	30 428	14 344	30 104
Total général volume	389 171	314 981	374 649	313 629	389 144

Sources : Agreste-SAA

La production viticole AOP

Les superficies par zone (en ha)

Zones d'appellation	2016	2017	2018	2019	2020
Patrimoine	451	435	434	428	421
Ajaccio	254	250	263	257	259
Muscat du Cap Corse	70	64	56	56	41
Vin de Corse-Calvi	232	238	237	307	274
Vin de Corse-Coteaux du Cap Corse	27	28	31	32	33
Vin de Corse-Porto-Vecchio	85	84	85	85	94
Vin de Corse-Figari	124	136	129	145	150
Vin de Corse-Sartène	220	222	206	224	256
Vin de Corse	1 275	1 350	1 358	1 444	1 529
Total des superficies	2 738	2 807	2 799	2 978	3 057

Sources : Conseil Interprofessionnel des Vins de Corse, DRAAF de Corse (SRISE)

La production par zone (en hl)

Zones d'appellation	2016	2017	2018	2019	2020
Patrimoine	15 360	14 558	13 904	15 115	14 700
Ajaccio	9 112	6 074	7 466	7 335	8 155
Muscat du Cap Corse	1 333	1 225	688	740	489
Vin de Corse-Calvi	7 607	6 454	8 966	7 783	8 831
Vin de Corse-Coteaux du Cap Corse	914	890	954	975	960
Vin de Corse-Porto-Vecchio	3 158	2 866	3 197	2 507	2 916
Vin de Corse-Figari	5 579	4 352	5 056	4 581	5 948
Vin de Corse-Sartène	9 832	7 985	7 721	7 621	10 036
Vin de Corse	60 843	57 681	59 812	64 561	69 143
Total des volumes produits	113 738	102 085	107 764	111 218	121 178

Sources : Conseil Interprofessionnel des Vins de Corse, DRAAF de Corse (SRISE)

La disponibilité* par signe de qualité (en hl)

Catégories de vin	2016	2017	2018	2019	2020
AOP	190 953	101 020	166 112	180 889	198 258
IGP/VDP	297 533	190 991	283 496	277 963	297 092
VSIG/VDT	57 003	12 377	49 672	46 723	63 189
Disponibilités totales	545 489	304 388	499 280	505 575	558 539

Source : douanes.gouv.fr/Datadouane

* Disponibilité = stocks des années antérieures + production de vin de l'année

La clémentine

Grâce à la réactivité de la profession, le recours habituel à la main d'oeuvre spécialisée en provenance du Maroc a pu être maintenu, même en cette période d'incertitude sanitaire. D'autant plus indispensable qu'en cette campagne 2020/2021, les volumes ont été au rendez-vous : 37 500 tonnes de clémentines, soit la meilleure récolte de la décennie. Couplée à une bonne qualité des produits, après cependant de nombreux écarts de tri (prédominance de petits calibres), la valorisation a été satisfaisante : les cours ont été, tous calibres confondus, supérieurs à ceux des dernières années tout au long de la campagne.

Le dynamisme de la filière se traduit également à travers la poursuite des conversions en agriculture biologique et par la recherche de débouchés alternatifs pour les écarts de tri.

Source : Réseau des nouvelles des marchés (RNM)

	2016	2017	2018	2019	2020
Les producteurs					
Nombre d'adhérents APRODEC	144	149	167	172	181
Surfaces (en ha)					
Surfaces productives totales (SAA)	1 222	1 312	1 332	1 397	1 507
dont adhérents APRODEC	1 195	1 225	1 287	1 353	1 431
Quantités produites (en tonnes) et prix (en € HT/kg)					
Production régionale (SAA)	32 862	31 134	37 336	25 256	37 343
Production certifiée IGP	27 152	26 588	30 023	21 711	29 780
Prix moyen "départ station" catégorie IGP	1,84	2,00	1,96	2,32	2,16

Sources : Agreste-SAA, APRODEC

Agriculture biologique	2016	2017	2018	2019	2020
Nombre de producteurs labélisés en agriculture biologique *	19	23	26	40	46
Surfaces labélisées en agriculture biologique *	118	154	167	253	291

* Y compris en conversion

Source : Agence BIO



Le pomelo

La campagne pomelo débute de plus en plus tôt. En 2020, dès janvier, les premiers fruits issus de l'agriculture biologique ont été ramassés.

Marquée par les débuts de la pandémie mondiale de la COVID 19, la récolte importante de 2020 (plus de 7 000 tonnes) n'a cependant pas subi de frein de commercialisation. Les cours sont en hausse depuis trois ans, s'établissant à 1,4 euros en moyenne « départ station » en 2020. Les ventes sont toujours réalisées en quasi-totalité sur le marché national.

Sources : France AgriMer-Réseau des nouvelles des marchés (RNM), AOP « Fruits de Corse »

	2016	2017	2018	2019	2020
Les producteurs					
Nombre d'adhérents AOP Fruits de Corse	35	36	42	43	45
Surfaces (en ha)					
Surfaces productives totales (SAA)	167	187	187	197	177
dont adhérents AOP « Fruits de Corse »	142	144	151	138	118
Quantités produites (en tonnes) et prix (en € HT/kg)					
Production régionale (SAA)	5 516	6 469	4 950	6 850	7 042
dont production expédiée adhérents AOP « Fruits de Corse »	4 245	4 057	3 472	4 624	4 426
Production certifiée IGP	3 564	3 598	2 987	3 934	4 537
Prix moyen "départ station" hors label bio	1,11	1,01	1,27	1,33	1,40

Sources : Agreste-SAA, APRODEC, AOP Fruits de Corse

Agriculture biologique	2016	2017	2018	2019	2020
Nombre de producteurs labélisés en agriculture biologique *	15	17	21	22	21
Surfaces labélisées en agriculture biologique*	67	87	87	93	96

* Y compris en conversion - Source : Agence BIO

Le kiwi

Avec environ 3 000 tonnes produites chaque année, la Corse représente 6 % des volumes produits en France. Depuis le 31 mars 2020, le fruit bénéficie d'une Indication géographique protégée (IGP) « kiwi de Corse ».

Le contexte sanitaire a beaucoup pesé sur la campagne : les marchés de gros ont été pénalisés par les fermetures des restaurants et le ralentissement des collectivités. Par ailleurs, plus que jamais le produit bénéficie de son image de produit sain et riche en vitamine C. Au niveau des ventes, les variations de cours sont moins marquées que les années précédentes et les volumes expédiés moins importants même en période d'opérations promotionnelles. Ainsi, malgré un volume réduit, la campagne dure aussi longtemps que les années précédentes. Enfin, la barquette de 1 kg est sollicitée par les centrales d'achats comme produit d'entrée de gamme.

Sources : France AgriMer-Réseau des nouvelles des marchés (RNM)

Les producteurs	2016	2017	2018	2019	2020
Nombre d'adhérents AOP Fruits de Corse	39	37	29	23	23
Surfaces (en ha)					
Surfaces productives (SAA)	321	323	323	323	320
dont adhérents AOP Fruits de Corse	251	193	143	136	103
Quantités produites (en tonnes) et prix (en € HT/Kg)					
Production régionale (SAA)	3 636	3 022	2 977	3 202	2 855
Prix moyen "départ station" hors label bio	0,77	0,92	1,20	1,25	1,32

Sources : Agreste-SAA, AOP Fruits de Corse

Agriculture biologique	2016	2017	2018	2019	2020
Nombre de producteurs labélisés en agriculture biologique *	9	13	14	19	20
dont surfaces labélisées en agriculture biologique*	32	53	63	87	98

* Y compris en conversion - Source : Agence BIO

Les fruits d'été

Le faible ensoleillement au mois de mai couplé à des températures minimales basses ont engendré un retard de maturité en début de saison, puis des conditions climatiques plus favorables ont permis un rattrapage. La filière pêche est très touchée une nouvelle fois par la sharka.

Au final, si la production de prunes de bouche se maintient et celle des pêches repasse au dessus des 3 000 tonnes, les volumes de pommes, nectarines et abricots sont en recul.

Les prix en GMS sont restés relativement stables durant toute la campagne, avec un prix moyen relevé de 4.27 €/kg pour la pêche et l'abricot et de 3.87 €/kg pour la prune.

Source : Chambre d'agriculture de Haute-Corse, Chambre régionale d'agriculture, Observatoire des prix en GMS

	2016	2017	2018	2019	2020
Les producteurs					
Nombre d'adhérents à l'Association des Producteurs de Fruits d'Été Corse	18	20	19	18	17
Surfaces productives (en ha) (SAA)					
Surface totale	334	362	361	338	360
abricots	57	57	57	57	57
cerises	11	11	11	11	11
pêches	134	162	162	139	164
Pavies, nectarines et brugnons	53	53	52	52	49
prunes de bouche	36	36	36	36	36
pommes	43	43	43	43	43
Quantités produites (en tonnes) (SAA)					
Quantités produites totales	5 945	6 848	6 583	6 415	6 378
abricots	420	591	419	500	318
cerises	67	78	69	71	73
pêches	2 412	3 099	3 247	2 780	3 280
Pavies, nectarines et brugnons	969	1 030	846	949	764
prunes de bouche	357	349	316	355	350
pommes	1 720	1 701	1 686	1 760	1 593

Sources : Agreste-SAA, APFEC

Agriculture biologique	2016	2017	2018	2019	2020
Nombre de producteurs labélisés en agriculture biologique*	29	30	32	32	27
Surfaces labélisées en agriculture biologique* toutes productions confondues	41	41	48	57	56

* Y compris en conversion - Source : Agence BIO

La production exceptionnelle de la campagne 2020/2021 a permis d'estomper la faible récolte précédente et les difficultés de commercialisation liées à la crise sanitaire au premier semestre 2020. Grâce à un été chaud et sec, tous les oliviers corses, jeunes ou vieux, ont affiché une floraison importante. La pression de la mouche de l'olive est restée faible et la production d'huile a atteint des niveaux inégalés en quantité depuis 2012/2013.

Les difficultés de commercialisation demeurent néanmoins. Les confinements successifs ont fortement fragilisé le marché oléicole : les habitudes des consommateurs se sont modifiées, en favorisant des achats de produits de base au détriment de ceux perçus comme hauts de gamme, tels que l'huile d'olive, même si le recours aux produits locaux en circuit court atténue le phénomène. Les forts volumes de cette campagne viennent donc s'ajouter aux stocks de l'année précédente.

Sources : Syndicat Interprofessionnel des Oléiculteurs de Corse

	2016	2017	2018	2019	2020
Les producteurs					
Nombre d'opérateurs de la filière	176	176	179	186	175
Surfaces (en ha)					
Surface totale (SAA)	2 135	2 150	2 150	2 150	2 050
dont surfaces plantées en AOP	612	612	646	661	656
Quantité produite (en tonnes)					
Production régionale d'olives récoltées (SAA)	1 441	881	2 261	777	2 253
Production totale d'huile d'olive	251	142	276	90	329
dont production d'huile d'olive AOP	173	104	193	70	182

Sources : Agreste-SAA, Syndicat Interprofessionnel des Oléiculteurs de Corse

Agriculture biologique	2016	2017	2018	2019	2020
Nombre de producteurs labélisés en agriculture biologique*	59	67	79	84	96
Surfaces labélisées en agriculture biologique*	226	236	274	326	354

* Y compris en conversion - Source : Agence BIO



Sans atteindre le niveau élevé de la dernière campagne, la récolte 2020 s'avère un bon millésime, avec plus de 150 tonnes de fruits récoltés et 36 tonnes de farine AOP produites.

Sinistrée depuis 2012 avec l'apparition du cynips, la filière semble enfin sortir la tête de l'eau. La lutte biologique se poursuit et s'intensifie, avec une population de *Torymus sinensis* (micro-guêpe parasitoïde introduite pour lutter contre cette maladie) qui augmente régulièrement. Cette lutte restera un objectif important de la filière castanéicole jusqu'au retour à un niveau de tolérance acceptable du parasite.

Toutefois, la production ne pourra retrouver son niveau antérieur à la maladie qu'avec une véritable rénovation de la châtaigneraie et une augmentation des surfaces.

Source : Chambre d'agriculture de Haute-Corse

	2016	2017	2018	2019	2020
Les producteurs					
Nombre d'opérateurs de la filière	78	81	84	85	87
dont nombre de déclarations de récolte en AOP	63	71	73	69	72
dont nombre de transformateurs en AOP	47	43	31	nd	49
Surfaces (en ha)					
Surface totale (SAA)	1 320	1 350	1 370	1 380	1 390
dont surfaces totales en AOP	632	642	674	696	708
dont surfaces productives en AOP	463	383	376	633	645
Quantités produites (en tonnes)					
Production régionale de châtaignes récoltées (SAA)	209	151	107	248	154
dont tonnage de châtaignes récoltées AOP	175	134	94	234	144
Tonnage de farine de châtaigne AOP produite	39	34	15	47	36
Prix moyen en € HT/kg					
Farine de châtaigne AOP, commerces	15€	15€	15€	19€	20€

Sources: Agreste-SAA ODG AOP Farina Castagnina Corsa - Farine de Châtaigne Corse

Agriculture biologique	2016	2017	2018	2019	2020
Dont nombre de producteurs labellisés en agriculture biologique *	49	47	50	54	56
dont surfaces labellisées en agriculture biologique*	900	883	935	918	958

* Y compris en conversion - Source : Agence BIO





Les autres fruits à coque

La noisette

Le verger corse de noisetiers est assez ancien mais produit toujours des fruits de qualité, qui ne souffrent pas de problème de commercialisation, avec un prix producteur de 3 euros par kilo depuis deux ans. Ce verger se restructure néanmoins, avec plusieurs dizaines d'hectares de jeunes plantations qui vont progressivement devenir productives.

La récolte 2020 est de qualité et au-dessus de la moyenne des cinq derniers exercices en volume. Les ventes au cours de l'année sont restées soutenues.

Sources : Chambre d'agriculture de Haute-Corse

	2016	2017	2018	2019	2020
Les producteurs					
Nombre d'adhérents de l'association de producteurs A Nuciola	122	137	116	127	130
Surfaces (en ha)					
Surface totale (SAA)	150	155	155	155	140
Quantités produites (en tonnes) et prix (en € HT/Kg)					
Production régionale de noisettes récoltées (SAA)	120	120	170	120	135
dont production réalisée par les adhérents "A Nuciola"	68	71	65	37	59
Prix moyen «départ exploitation»	2,3€	2,5€	2,7€	3,0€	3,0€

Sources : Agreste-SAA, CDA2B

Agriculture biologique	2016	2017	2018	2019	2020
Nombre de producteurs labélisés en agriculture biologique*	14	16	17	24	26
Surfaces labélisées en agriculture biologique*	24	28	34	52	63

* Y compris en conversion - Source : Agence BIO

L'amande

Suite à une importante pluviométrie au printemps, la floraison, puis la pollinisation ont été perturbées par la très forte pression de *Monilia*. En conséquence, la production est en une forte baisse, d'un tiers environ par rapport à celle de 2019. Avec un prix aux alentours de 7 euros le kilo payé aux producteurs, l'amande corse se valorise bien car elle est très qualitative, à travers ses variétés ferragès, ferraduel, lauranne et mandaline. Le choix assumé d'une production française limitée (en regard des volumes mondiaux produits chaque année) mais de qualité, permet aux exploitants corses, via la coopérative gardoise où ils livrent leur production, d'avoir accès à un marché de niche, haut de gamme, composé de confiseurs et chocolatiers.

Source : GIE « Corsicamandes »

	2016	2017	2018	2019	2020
Les producteurs					
Nombre d'adhérents au groupement de producteurs GIE Corsicamandes	42	42	41	26	25
Surfaces (en ha)					
Surface totale (SAA)	370	375	329	289	270
Quantités produites (en tonnes) et prix (en € HT/Kg)					
Production régionale d'amandes récoltées (SAA)	305	275	178	243	161
dont production réalisée par les adhérents GIE Corsicamandes	302	255	241	240	150
Prix moyen «départ exploitation»	7,2€	7,2€	7,5€	7,2€	7,0€

Sources : Agreste-SAA, GIE Corsicamandes

Agriculture biologique	2016	2017	2018	2019	2020
Dont nombre de producteurs labellisés en agriculture biologique *	12	13	13	15	14
dont surfaces labellisées en agriculture biologique*	81	78	77	74	77

* Y compris en conversion - Source : Agence BIO

Le début de campagne est marqué en mars par la crise sanitaire CoVID19, occasionnant la fermeture des frontières et des difficultés d'accès à la main d'oeuvre saisonnière habituelle. Les plantations, à défaut de main d'oeuvre suffisante, ont été diminuées et quand elles étaient plantées, le personnel n'était pas toujours en nombre nécessaire pour assurer le bon suivi des cultures et des récoltes. Les récoltes de melons, pastèques, aubergines, tomates sont en baisse significative, de 18 à 25 %. Pour faire face aux confinements, plusieurs producteurs ont modifié leurs circuits de commercialisation : mise en place de vente de panier en drive et en livraison, ouverture de points de retrait voir de « magasin de vente directe » sur leur exploitation. Le climat a été très favorable à la consommation et les clients ont joué le jeu. Du côté des prix, hormis en courgette, on constate une hausse importante durant la période de confinement, directement liée à la baisse de production et à la limitation des importations avec la fermeture des frontières. Les cours ont été bien orientés toute la saison, ce qui a permis de compenser en partie la diminution de la production. L'arrivée des vacanciers, plus tardive qu'à l'accoutumée, a permis de maintenir la demande à un bon niveau. A partir du 10 août, la production a même manqué, les rendements étant affectés par les fortes chaleurs.

Source : OMC, Chambre régionale d'agriculture

	2016	2017	2018*	2019*	2020*
Les producteurs					
Nombre d'adhérents à l'Organisation des Maraîchers de Corse	67	65	61	61	61
Surfaces (en ha) (SAA)					
Surface totale nette cultures légumières	445	445	445	475	445
dont tomate	41	46	46	49	58
dont sous serres	11	21	21	23	14
dont concombre	9	9	9	9	9
dont sous serres	6	6	6	6	6
dont aubergine	12	12	14	16	15
dont courgette	40	41	45	45	70
dont melon	180	184	184	191	141
dont pastèque	34	31	31	35	28
dont salades	43	42	48	49	49
dont fraise	16	16	16	16	16
dont sous serres	8	8	8	8	8
Quantités produites (en tonnes) (SAA)					
Production régionale de cultures légumières	19 159	17 182	17 177	18 222	16 144
dont tomate	3 075	5 300	5 300	5 744	4 736
dont sous serres	1 650	4 200	4 200	4 600	2 800
dont concombre	765	807	758	761	774
dont sous serres	704	743	692	710	721
dont aubergine	284	269	288	307	265
dont courgette	839	820	900	900	1 400
dont melon	3 591	3 680	3 680	3 820	2 817
dont pastèque	1 530	1 395	1 395	1 575	1 260
dont salades	1 075	1 017	1 162	1 186	1 186
dont fraise	518	492	470	530	487
dont sous serres	319	302	261	302	275

*Faute d'information sur la production depuis 2018, l'essentiel de ces données a dû être estimé. - Source : Agreste-SAA

Agriculture biologique	2016	2017	2018	2019	2020
Nombre de producteurs labélisés en agriculture biologique *	52	65	74	84	101
Surfaces labélisées en agriculture biologique*, toutes productions confondues	53	68	83	106	120

* Y compris en conversion - Source : Agence BIO



Les fourrages

Après un hiver doux et sec, le déficit hydrique du début du printemps a retardé la première coupe. Le retour des précipitations en mai et juin a parfois permis une 2^e coupe et engendré au final des rendements proches de la normale. La situation est plus contrastée après l'été, où les pluies ont été plus régulières dans le sud de l'île, accompagnant des températures douces sur l'ensemble de la région.

En Corse-du-sud, l'offre fourragère est donc importante. Certains exploitants ont pu faire une coupe en octobre pour faire de l'enrubanné, pour les autres la ressource fourragère sera exploitée directement en pâture par les animaux.

En Haute-Corse, la production d'herbe reste par endroit insuffisante notamment en Balagne et pour les exploitants en non irrigué. Certains, en irrigué, ont pu réaliser une coupe tardive en octobre. La situation est très variable suivant les micro régions. Ainsi, pour certains, la pousse d'herbe a permis le pâturage des animaux alors que d'autres ont dû compléter la ration en protéine, voire entamer leur stock de fourrage.

Source : Agreste – Conjoncture prairie 2020

Superficie et production des cultures fourragères

		2016		2017		2018		2019		2020	
		Superficie développée (ha)	Production matière sèche (Tonnes)	Superficie développée (ha)	Production matière sèche (Tonnes)	Superficie développée (ha)	Production matière sèche (Tonnes)	Superficie développée (ha)	Production matière sèche (Tonnes)	Superficie développée (ha)	Production matière sèche (Tonnes)
Fourrages annuels	Corse	830	3 794	830	3 794	830	3 794	830	3 794	830	3 794
Prairies artificielles	Corse	3 090	21 525	3 178	20 221	3 260	22 820	3 315	23 205	3 370	23 590
Prairies temporaires	Corse	3 970	23 692	4 350	23 490	4 060	24 360	3 980	23 880	3 850	23 100
Total cultures fourragères	Corse	7 890	49 011	8 358	47 505	8 150	50 974	8 125	50 879	8 050	50 484

Surfaces toujours en herbe

		2016		2017		2018		2019		2020	
		Superficie développée (ha)	Production matière sèche (Tonnes)	Superficie développée (ha)	Production matière sèche (Tonnes)	Superficie développée (ha)	Production matière sèche (Tonnes)	Superficie développée (ha)	Production matière sèche (Tonnes)	Superficie développée (ha)	Production matière sèche (Tonnes)
Prairies naturelles ou semées depuis plus de 6 ans	Corse	31 290	120 464	31 610	58 481	32 030	159 197	31 170	132 849	30 700	153 050
STH peu productives (parcours, landes)	Corse	243 800	183 920	246 020	134 220	246 020	196 816	238 100	186 076	232 250	185 800
Total STH	Corse	275 090	304 384	277 630	192 701	278 050	356 013	269 270	318 925	262 950	338 850

Production fourragère régionale et départementale

		2016		2017		2018		2019		2020	
		Superficie développée (ha)	Production matière sèche (Tonnes)	Superficie développée (ha)	Production matière sèche (Tonnes)	Superficie développée (ha)	Production matière sèche (Tonnes)	Superficie développée (ha)	Production matière sèche (Tonnes)	Superficie développée (ha)	Production matière sèche (Tonnes)
Total fourrages + STH	Corse	282 980	353 395	285 988	240 906	285 370	403 193	277 395	369 804	271 000	389 334
	2A	128 085	141 752	129 223	107 907	129 190	175 897	127 195	156 237	124 840	172 650
	2B	154 895	211 643	156 765	132 999	156 180	227 296	150 200	213 567	146 160	216 684

Source : Agreste-SAA

La crise Covid a beaucoup impacté la filière. Fermeture des restaurants, annulation des foires et salons, saison touristique perturbée ont engendré des problèmes de débouchés et de commercialisation. Des dispositifs nationaux de soutien public ont été mis en œuvre (fonds de solidarité, prêt garanti par l'État, chômage partiel). Au niveau régional, des mesures de soutien aux filières agricoles ont également été déployées.

Pour maintenir l'équilibre du marché et ne pas mettre en difficulté les apporteurs de lait, l'ILOCC a mis en place, durant la période de confinement, des mesures de gestion collective du lait : arrêt provisoire des importations et transferts de lait entre laiteries. L'importation annuelle de lait de brebis a diminué d'environ 20 % pendant cette période. En parallèle, l'ODARC a proposé aux laiteries de réorganiser leurs collectes afin d'inclure certains transformateurs fermiers qui étaient en incapacité de maintenir leur niveau habituel de production. L'activité de transformation s'est donc poursuivie alors que les distributeurs et les transporteurs étaient à l'arrêt, entraînant ainsi un accroissement des stocks de fromages. Ces stocks ont pu être maîtrisés grâce aux efforts consentis par l'ensemble des acteurs, ce qui a permis d'éviter la déstabilisation du marché. Dans le même temps, l'ODARC a procédé au rachat des invendus d'agneaux. Les produits ont été redistribués à des œuvres caritatives.

La production globale de lait, déjà en baisse l'an passé, continue de décroître (-7 % environ en 2 ans). La valeur de production du Brocciu, produit principalement à partir du lait de brebis, a également chuté cette année.

Sur le plan sanitaire, pour la fièvre catarrhale ovine (FCO), l'obligation de vaccination des ruminants a cessé en septembre 2019, suite au constat d'une couverture vaccinale insuffisante pour empêcher la circulation de la maladie, en particulier dans les compartiments bovins et caprins. La profession ovine a obtenu la prise en charge par l'État pour une année supplémentaire, pour les éleveurs volontaires. Cette prise en charge s'est arrêtée en septembre 2020, suite au constat d'une couverture vaccinale non majoritaire sur le cheptel ovin (40% des moutons en moyenne). A partir de septembre 2020, seule la vaccination contre le stérotype 1 est restée obligatoire, uniquement dans le cadre d'envoi d'ovins vivants pour élevage sur le continent. Il n'y a pas de vaccination obligatoire pour les animaux restant en Corse, ni pour les animaux envoyés pour abattage direct sur le continent ou en Sardaigne. Les échanges d'animaux vivants pour élevage en Sardaigne sont interdits.

Sources : ILOCC, ODARC, SRAL

Cheptel

Évolution du nombre de détenteurs d'ovins

	2016	2017	2018	2019	2020
2A	245	252	242	240	257
2B	323	320	322	325	322
Corse	568	572	564	565	579
dont mixtes (ovins/caprins)	73	76	79	79	77

Source : IPG 2A et 2B

Effectif ovine fin 2020

	2A	2B	Corse
Agnelles	4 595	13 823	18 418
Brebis-mères (y c. réforme)	19 980	60 100	80 080
dont brebis-mères laitières	18 780	57 095	75 875
Autres ovins (y c. béliers)	1 998	6 010	8 008
Ensemble espèce ovine	26 573	79 933	106 506

Source : Agreste-SAA

Évolution du cheptel ovine

	2016	2017	2018	2019	2020
Brebis-mères laitières	80 190	81 130	80 894	80 112	75 875
Ensemble espèce ovine	113 100	113 580	112 072	110 989	106 506

Source : Agreste-SAA

Production

Structure de la production ovine laitière en 2020

(en hectolitres)

	2A	2B	Corse
Livraisons à l'industrie	3 615	53 010	56 625
Lait pour la fabrication de produits fermiers	19 295	17 790	37 085
Production totale	22 910	70 800	93 710

Source : Agreste-SAA

Évolution du prix du litre de lait de brebis

	2016	2017	2018	2019	2020
Prix moyen du litre de lait payé au producteur en euro HT	1,29	1,29	1,31	1,31	1,34

Source : ILOCC – Observatoire Interprofessionnel

Évolution de la production de lait de brebis

(en millions de litres)

	2016	2017	2018	2019	2020
Production totale	9,94	9,95	10,03	9,85	9,37
dont livrée à l'industrie	6,74	6,16	6,31	5,75	5,66
Proportion de lait transformé à la ferme	32%	38%	37%	42%	40%

Source : Agreste-SAA

Évolution de la quantité de lait de brebis en provenance du continent (en millions de litres)

	2016	2017	2018	2019	2020
	2,87	3,50	3,85	4,04	3,88

Source : ILOCC – Observatoire Interprofessionnel

Structure de la production de viande ovine en 2020

Animaux finis produits	2A		2B		Corse	
	Nombre de têtes	Tec	Nombre de têtes	Tec	Nombre de têtes	Tec
Agneaux de lait	14 085	95,8	42 820	286,9	56 905	382,7
Autres agneaux	960	15,3	2 405	31,3	3 365	46,6
Moutons et ovins de réforme	1 000	21,3	3 005	64,0	4 005	85,3
Ensemble ovins	16 045	132,4	48 230	382,2	64 275	514,6

Source : Agreste-SAA

Évolution de la production de viande ovine (en Tec)

	2016	2017	2018	2019	2020
Ensemble ovins	518	525	535	528	514
dont agneaux de lait	400	405	408	403	383

Source : Agreste-SAA

Statistiques d'abattage - Élevage ovin

	2016	2017	2018	2019	2020
Nombre d'ovins	18 541	18 176	19 171	21 203	15 939
Tonnage ovins (Tec)	129,4	125,2	135,7	144,0	114,8

Source : DIFFAGA

Production AOP

Nombre d'adhérents au Syndicat de défense et de promotion de l'AOP Brocciu

	2016	2017	2018	2019	2020
Fermiers	100	103	123	131	130
Laitiers	15	14	13	15	15
Apporteurs	292	291	300	297	294
Total	407	408	436	443	439

Source : Syndicat interprofessionnel de défense et de promotion de l'AOP Brocciu

Valeur de la production de brocciu AOP (en millions d'euros)

	2016	2017	2018	2019	2020
Brocciu AOP	4,10	3,44	4,59	4,41	3,30

Source : Syndicat interprofessionnel de défense et de promotion de l'AOP Brocciu

Note : Le Brocciu est produit à partir du lait de brebis (principalement) ou de chèvre

Agriculture biologique

Élevage ovin biologique* en 2020

	2A	2B	Corse
Exploitants ovins lait	8	3	11
Exploitants ovins viande	7	5	12
Reproducteurs ovins lait	1 317	420	1 737
Reproducteurs ovins viande	395	272	667

Source : Agence BIO

* Y compris en conversion

Évolution de l'élevage ovin biologique*

	2016	2017	2018	2019	2020
Exploitants ovins lait	5	7	8	9	11
Exploitants ovins viande	7	8	11	9	12
Reproducteurs ovins lait	651	856	1 081	1 204	1 737
Reproducteurs ovins viande	403	517	868	730	667

Par rapport à la campagne précédente, la collecte de lait s'est accrue de plus de 4 000 hectolitres. En parallèle, la production de lait de chèvre est relativement stable par rapport à 2019. La chute des ventes, liée à la crise sanitaire, a poussé certaines laiteries à exporter une partie de leur lait de chèvre, ceci afin d'éviter de trop accroître les stocks de fromage. En effet, les professionnels redoutent que des stocks trop importants entraînent une déstabilisation du marché en venant s'ajouter à la production au moment de la reprise d'activité automnale. Pour soulager les exploitations, l'ODARC a racheté les cabris invendus et en a fait don à des œuvres caritatives.

Après son lancement en février 2019, le plan de lutte contre la paratuberculose est toujours actif, au même titre que le dispositif d'Observatoire et le suivi des causes d'avortements chez les ruminants (OSCAR). La finalité de ce dernier dispositif est d'améliorer la connaissance des causes infectieuses d'avortement afin d'adapter les mesures de diagnostic, de prévention et de lutte.

Sources : ILOCC, ODARC, SRAL

Cheptel

Évolution du nombre de détenteurs de caprins

	2016	2017	2018	2019	2020
2A	142	141	142	147	148
2B	235	241	252	241	245
Corse	377	382	394	388	393
dont mixtes (ovins/caprins)	73	76	79	79	77

Source : IPG 2A et 2B

Effectif caprin fin 2020

	2A	2B	Corse
Chevrettes	2 415	5 705	8 120
Chèvres mères	10 500	24 800	35 300
Autres caprins (y c. boucs)	1 050	2 480	3 530
Ensemble espèce caprine	13 965	32 985	46 950

Source : Agreste-SAA

Évolution du cheptel caprin

	2016	2017	2018	2019	2020
Chèvres (femelles ayant mis bas)	33 790	35 235	35 585	35 960	35 300
Ensemble espèce caprine	44 570	46 160	46 615	47 107	46 950

Source : Agreste-SAA

Production

Structure de la production caprine laitière en 2020 (en hectolitres)

	2A	2B	Corse
Livraisons à l'industrie	1 190	21 575	22 765
Lait pour la fabrication de produits fermiers	16 450	19 845	36 295
Production totale	17 640	41 420	59 060

Source : Agreste-SAA

Évolution du prix du litre de lait de chèvre

	2016	2017	2018	2019	2020
Prix moyen du litre de lait payé au producteur en euro HT	0,96	0,96	0,98	0,98	1,08

Source : ILOCC – Observatoire Interprofessionnel

Évolution de la production de lait de chèvre (en millions de litres)

	2016	2017	2018	2019	2020
Production totale	5,72	5,95	5,98	6,01	5,91
dont livrée à l'industrie	1,49	1,54	1,57	1,84	2,28
Proportion de lait transformé à la ferme	74,0%	74,1%	73,7%	69,4%	61,4%

Source : Agreste-SAA

Évolution de la quantité de lait de chèvre en provenance du continent (en milliers de litres)

	2016	2017	2018	2019	2020
	20	20	50	50	40

Source : ILOCC – Observatoire Interprofessionnel

Structure de la production de viande caprine en 2020

Animaux finis produits	2A		2B		Corse	
	Nombre de têtes	Tec	Nombre de têtes	Tec	Nombre de têtes	Tec
Chevreaux de lait	7 875	51,2	18 600	120,9	26 475	172,1
Autres chevreaux	735	13,2	1 735	31,2	2 470	44,4
Caprins de réforme	525	12,4	1 240	29,4	1 765	41,8
Ensemble caprins	9 135	76,8	21 575	181,5	30 710	258,3

Source : Agreste-SAA

Évolution de la production de viande caprine (en Tec)

	2016	2017	2018	2019	2020
Ensemble caprins	245	254	261	264	258
dont chevreaux de lait	161	172	174	176	172

Source : Agreste-SAA

Statistiques d'abattage - Élevage caprin

	2016	2017	2018	2019	2020
Nombre de caprins	7 009	6 729	6 621	5 791	5 806
Tonnage caprins (Tec)	44,8	44,2	43,0	43,3	38,3

Source : DIFFAGA

Agriculture biologique

Élevage caprin biologique* en 2020

	2A	2B	Corse
Exploitants caprins	7	7	14
Reproducteurs caprins	336	865	1 201

Source : Agence BIO

Évolution de l'élevage caprin biologique*

	2016	2017	2018	2019	2020
Exploitants caprins	4	6	8	10	14
Reproducteurs caprins	223	559	988	1 129	1 201

* Y compris en conversion



L'élevage porcin

A partir du mois de mars 2020, la crise sanitaire provoquée par la Covid-19 a impacté de manière significative la vente des produits de charcuterie fermière en AOP. En effet, la commercialisation de ces produits, effectuée majoritairement en circuits courts, débute au printemps, en même temps que la saison touristique. Or cette période a coïncidé avec le confinement sanitaire qui a empêché les consommateurs de se déplacer chez les éleveurs pour effectuer leurs achats. En conséquence, certains produits comme les saucissons et les lonzi de l'année, ainsi que les prisutti affinés de 24 mois, qui auraient dû être commercialisés durant cette période, ont vu leur qualité se dégrader du fait d'un affinage trop long, ce qui a conduit à des pertes de chiffre d'affaires pour les producteurs. La baisse de trésorerie induite a contraint les éleveurs à diminuer leurs charges de production, notamment l'alimentation des animaux, entraînant ainsi une diminution du poids moyen des carcasses des porcs charcutiers abattus l'hiver suivant.

Cette situation a permis de révéler la nécessité de diversifier les systèmes de commercialisation, notamment avec la vente en ligne. Malgré cela, le nombre d'adhérents au Syndicat de défense et de promotion des charcuteries de Corse - Salameria Corsa et à l'ARGRPC augmente. Le cheptel porcin continue aussi sa progression (+ 26% en 5 ans) pour approcher 64 000 têtes.

L'apparition d'un cas de Peste Porcine Africaine (PPA) en Allemagne, en plus de sa présence en Sardaigne, rappelle combien les mesures de biosécurité dans les élevages et lors des transports sont indispensables.

Au vu des contraintes sanitaires, la mise en place de l'expérimentation de surveillance et de lutte contre la maladie d'Aujeszky débutera en 2021.

En fin d'année, la filière s'est réunie pour lancer la construction de propositions de gestion de la biosécurité en Corse qui seront soumises au Ministère de l'agriculture pour validation, en 2021.

Sources : ILOCC, ODARC, SRAL

Cheptel

Évolution du nombre de détenteurs de porcins

	2016	2017	2018	2019	2020
2A	249	275	316	318	332
2B	193	194	226	262	277
Corse	442	469	542	580	609

Source : IPG 2A et 2B

Effectif porcin fin 2020

	2A	2B	Corse
Porcelets	6 020	3 500	9 520
Jeunes porcs de 20 à 50 kg	12 220	7 100	19 320
Truies de 50 kg et plus	3 330	1 935	5 265
Verrats de 50 kg et plus	520	305	825
Porcs à l'engrais de 50 kg et plus	18 310	10 600	28 910
Ensemble espèce porcine	40 400	23 440	63 840

Source : Agreste-SAA

Évolution du cheptel porcin

	2016	2017	2018	2019	2020
Truies de 50 kg et plus	4 455	4 500	4 650	4 665	5 265
Ensemble espèce porcine	54 000	54 640	56 480	56 495	63 838

Source : Agreste-SAA



Production

Structure de la production de viande porcine en 2020

Animaux finis produits	2A		2B		Corse	
	Nombre de têtes	Tec	Nombre de têtes	Tec	Nombre de têtes	Tec
Porcelets	484	5,7	281	4,0	765	9,7
Porcs charcutiers	18 150	2 078,1	10 520	1 257,2	28 670	3 335,3
Truies et verrats de réforme	5 566	862,7	3 226	496,8	8 792	1 359,5
Ensemble porcins	24 200	2 946,5	14 027	1 758,0	38 227	4 704,5

Évolution de la production porcine (en Tec)

	2016	2017	2018	2019	2020
2A	2 288	2 487	2 659	2 677	2 946
2B	1 401	1 543	1 585	1 590	1 758
Corse	3 689	4 030	4 244	4 267	4 704

Statistiques d'abattage - Élevage porcin

	2016	2017	2018	2019	2020
Nombre de porcs	11 597	12 068	11 043	13 821	14 302
Tonnage porcs (Tec)	1 113,7	1 245,9	1 204,6	1 500,5	1 610,4

Source : DIFFAGA

Source : Agreste-SAA

Production AOP

Nombre d'adhérents à l'ARGRPC et au Syndicat de défense et de promotion des charcuteries de Corse - Salameria Corsa

	2016	2017	2018	2019	2020
Adhérents	97	132	146	164	180

Source : Association Régionale de Gestion de la Race de Porc Corse (ARGRPC)

Note : Seuls les porcs charcutiers Nustrale revendiqués en AOP sont reportés dans le tableau.

Évolution du cheptel porcin Nustrale

	2016	2017	2018	2019	2020
Truies mères	944	881	1 497	1 652	1 622
Verrats	108	104	203	223	222
Porcs charcutiers	2 621	2 881	2 936	1 817	3 430

Agriculture biologique

Élevage porcin biologique * en 2020

	2A	2B	Corse
Producteurs	3	3	6
Truies mères	27	92	119

Source : Agence BIO

* Y compris en conversion

Évolution de l'élevage porcin biologique*

	2016	2017	2018	2019	2020
Producteurs	3	5	7	7	6
Truies mères	49	60	87	102	119

En dépit de la fermeture de l'abattoir de Cuttoli pour travaux et de la concentration des abattages dans les abattoirs de Porto-Vecchio et Ponte-Leccia pendant la crise sanitaire, la production d'animaux de boucherie issue de ces entités est restée stable en 2020.

La crise sanitaire a impacté la production bovine, notamment durant la période de confinement (mars-mai). Pour soulager certaines exploitations en difficulté, l'ODARC a mis en œuvre une procédure d'achat, de découpe et de conditionnement de veaux. Les produits ainsi obtenus ont été redistribués à des œuvres caritatives.

Sur le plan sanitaire, le nombre de bovins atteints par la tuberculose est en constante augmentation, la majorité des cas étant découverts lors de l'inspection à l'abattoir et rarement à l'occasion de la prophylaxie. Aussi, l'étude de la faisabilité du dépistage de la maladie par interféron gamma (protéine essentielle à l'immunité innée et adaptative contre certains agents pathogènes) a été validée lors du CROPSAV de février 2020 et un COPIL départemental qui s'est tenu en novembre 2020 a permis de réaliser des études pour un lancement du projet en Haute-Corse dès 2021.

Sources : ILOCC, ODARC, SRAL

Cheptel

Évolution du nombre de détenteurs de bovins

	2016	2017	2018	2019	2020
2A	454	458	465	449	452
2B	597	635	633	635	634
Corse	1 051	1 093	1 098	1 084	1 086

Source : IPG 2A et 2B

Évolution du cheptel bovin

	2016	2017	2018	2019	2020
Vaches nourrices	36 000	35 290	33 000	31 740	29 190
Ensemble espèce bovine	65 910	64 830	61 604	59 277	54 704

Source : Agreste-SAA

Effectif bovin fin année 2020

	2A	2B	Corse
Vaches nourrices	10 200	18 990	29 190
Génisses > 2 ans	1 632	3 228	4 860
Génisses 1 - 2 ans	1 326	2 470	3 796
Génisses < 1 an	2 244	3 798	6 042
Mâles > 2 ans	918	1 330	2 248
Mâles 1 - 2 ans	612	950	1 562
Mâles < 1 an	1 734	3 228	4 962
Veaux de boucherie	714	1 330	2 044
Ensemble espèce bovine	19 380	35 324	54 704

Source : Agreste-SAA



Production

Structure de la production bovine en 2020

Animaux finis produits	2A		2B		Corse	
	Nombre de têtes	Tec	Nombre de têtes	Tec	Nombre de têtes	Tec
Vaches de réforme	260	65,0	380	74,9	640	139,9
Génisses > 2 ans	30	5,6	90	15,9	120	21,5
Génisses 1 - 2 ans	270	35,4	450	54,0	720	89,4
Génisses 6 mois - 1 an	470	58,8	1 185	136,3	1 655	195,1
Génisses	770	99,8	1 725	206,2	2 495	306,0
Mâles > 2 ans	100	26,8	180	43,2	280	70,0
Mâles 1 - 2 ans	450	66,2	960	136,3	1 410	202,5
Mâles 6 mois - 1 an	645	81,3	2 250	279	2 895	360,3
Mâles	1 195	174,3	3 390	458,5	4 585	632,8
Veaux de boucherie	2 320	306,2	2 980	369,5	5 300	675,7
Ensemble bovins	4 545	645,3	8 475	1 109,1	13 020	1 754,4

Source : Agreste-SAA

Évolution de la production bovine (en Tec)

	2016	2017	2018	2019	2020
2A	788	777	729	715	645
2B	1 187	1 128	1 099	1 098	1 109
Corse	1 975	1 905	1 828	1 813	1 754

Source : Agreste-SAA

Statistiques d'abattage - Élevage bovin

	2016	2017	2018	2019	2020
Nombre de veaux	6 460	6 592	5 934	6 010	5 288
Tonnage veaux (tec)	796,1	824,0	736,1	742,9	672,5
Nombre de bovins totaux	12 354	12 015	11 675	11 145	11 023
Tonnage bovins totaux (Tec)	1 622,4	1 595,4	1 553,2	1 497,4	1 512,0

Source : DIFFAGA

Agriculture biologique

Élevage bovin biologique* en 2020

	2A	2B	Corse
Producteurs	46	43	89
Nombre de vaches mères	1 516	1 804	3 320

Source : Agence BIO

* Y compris en conversion

Évolution de l'élevage bovin biologique*

	2016	2017	2018	2019	2020
Producteurs	48	72	83	89	89
Nombre de vaches mères	2 063	3 433	3 683	3 649	3 320

Après un premier trimestre plutôt encourageant, le printemps a été catastrophique avec une perte de production de miel de l'ordre de 70 % en moyenne par rapport à 2019, principalement sur le miel de maquis de printemps. Le manque de miel à cette période a obligé les colonies à consommer une grande partie de leurs réserves. Pour cette raison, les apiculteurs ont dû recourir au nourrissage des abeilles, sans quoi le cheptel aurait subi des mortalités importantes. Ainsi, les effets conjugués du manque à gagner lié à la perte de production et des dépenses supplémentaires dues au nourrissage ont impacté la trésorerie des apiculteurs en début de campagne. Heureusement, les miellées d'été se sont avérées correctes et celles de maquis d'automne plutôt bonnes, ce qui a permis aux colonies de constituer des réserves hivernales. Sur l'ensemble de l'année, la récolte est finalement inférieure de 5 % à celle de 2019, en dépit d'un nombre de ruches en augmentation. Le prix du miel AOP continue d'augmenter d'année en année, tandis que le rendement moyen par ruche diminue de façon tendancielle (- 21 % environ en un an et autour de 50 % sur les dix dernières années).

Malgré une production globale de miel AOP très moyenne, les ventes se sont révélées être très en deçà de celles observées les années précédentes. La pandémie de Covid-19 a en effet engendré de sérieux problèmes de commercialisation qui ont contraint les apiculteurs à accroître leurs stocks, lesquels étaient déjà importants.

Sur le plan sanitaire, *Varroa destructor* est toujours présent sur l'île, mais la lutte contre ce parasite, au niveau régional, se révèle efficace. L'inquiétude persiste face à *Aethina tumida* (petit coléoptère de la ruche) et *Vespa velutina* (frelon asiatique), présents respectivement en Italie et sur le continent.

Sources : Syndicat AOP Miel de Corse - Mele di Corsica

Détenteurs

Évolution du nombre de détenteurs de ruches

	2016	2017	2018	2019	2020
2A	135	152	160	174	191
2B	207	208	221	232	254
Corse	342	360	381	406	445

Source : DRAAF de Corse - SRAL

Production

Estimation de la production de miel 2020

	2A	2B	Corse
Production de miel (t)	109 200	214 200	323 400
Ruches en production	7 800	15 300	23 100

Source : Agreste-SAA

Évolution de la production de miel

	2016	2017	2018	2019	2020
Production de miel (t)	329	306	342	339	323
Rendement moyen (kg/ruche/an)	15,7	14,6	15,6	15,1	14,0
Nombre de ruches en production	21 000	21 000	21 900	22 500	23 100

Source : Agreste-SAA

Production AOP

Estimation de la production de miel AOP 2020

	2A	2B	Corse
Apiculteurs AOP	54	92	146
Ruches AOP en production	7 367	14 054	21 421
Production de miel AOP (kg)	84 905	155 454	240 359
Rendement moyen estimé (kg/ruche)	11,53	11,03	11,22

Évolution de la production de miel AOP

	2016	2017	2018	2019	2020
Nombre de ruches AOP	14 509	14 938	15 773	17 689	21 421
Production de miel AOP (t)	223	217	246	249	240
Rendement moyen (kg/ruche)	15	15	16	14	11

Évolution du prix du miel AOP

	2016	2017	2018	2019	2020
Prix moyen (départ exploitation) en € HT / kg	11,13	12,63	13,20	13,45	14,18

Source : Syndicat AOP Miel de Corse - Mele di Corsica

Agriculture biologique

Apiculture biologique* en 2020

	2A	2B	Corse
Apiculteurs	4	13	17
Ruches	355	1 758	2 113

Évolution de l'apiculture biologique*

	2016	2017	2018	2019	2020
Apiculteurs	12	14	13	17	17
Ruches	1 986	2 145	1 626	1 889	2 113

Source : Agence BIO

* Y compris en conversion



Les données publiées sont issues de différentes opérations statistiques menées par le Service de la Statistique et de la Prospective (SSP) du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation et les services statistiques (SRISE) des Directions Régionales de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt :

LE RECENSEMENT AGRICOLE (RA) : enquête exhaustive auprès des exploitations agricoles réalisée tous les 10 ans sur l'ensemble du territoire français. Elle porte sur la structure des exploitations : surfaces, cheptels, main d'œuvre, diversification...

L'ENQUÊTE SUR LA STRUCTURE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES (ESEA) : enquête triennale permettant de suivre l'évolution structurelle des exploitations agricoles entre deux recensements. La dernière enquête a été réalisée par sondage auprès d'un échantillon représentatif de 1050 exploitations pour la région Corse.

L'ENQUÊTE DIFFAGA : enquête réalisée mensuellement par le Service de la Statistique et de la Prospective auprès des abattoirs privés ou publics contrôlés par les services vétérinaires. Sont relevés le nombre et le poids des animaux de boucherie abattus (bovins, ovins, caprins, porcins, équidés, cervidés, sangliers, ratites).

LA STATISTIQUE AGRICOLE ANNUELLE (SAA) : opération statistique visant à élaborer aux niveaux départemental, régional et national une synthèse chiffrée de l'utilisation des terres et des différentes productions agricoles en termes physiques (superficies, rendements, quantités récoltées pour les productions végétales - effectifs d'animaux, volumes produits pour les productions animales). Cette synthèse multi-sources s'intéresse à une année complète de production : année civile ou campagne de production. Elle est le fruit d'arbitrages conduisant à des données cohérentes dans le temps et homogènes dans l'espace. Les séries sur les surfaces et les effectifs d'animaux sont calées sur celles des recensements agricoles. Lorsque les sources sont insuffisantes au niveau du département ou de la région, les données sont évaluées par application des coefficients d'évolution de départements ou régions de référence. C'est le cas par exemple des productions maraîchères en

Corse (à l'exception des melons et des pastèques). La SAA est élaborée en deux phases :

- en mars de l'année N : SAA provisoire de l'année N-1
- en novembre de l'année N : SAA définitive de l'année N-1.

LES COMPTES DE L'AGRICULTURE : les comptes de l'agriculture sont une opération de comptabilité nationale (ou macroéconomique) qui a pour but de chiffrer de manière très globale les éléments concernant la valeur de la production, des charges et des subventions des unités appartenant à la branche agriculture. Ils sont établis au niveau national (métropole + DOM) par l'INSEE et au niveau régional par le SSP et les SRISE. Les SRISE utilisent les indices d'évolution en volume des productions déterminés à partir de la SAA pour établir les comptes. Les indices de prix sont issus de sources locales ou basés sur l'indice national lorsqu'il n'y a pas d'information localement. Les comptes d'une même année font l'objet de trois estimations, en fonction des sources disponibles. La version provisoire est élaborée en mai de l'année N+1, la version semi-définitive en mars N+2 et la version définitive en septembre N+2.

Ces opérations suivent des règles définies au niveau européen afin de permettre des comparaisons entre les différents Etats membres. Elles font l'objet de réajustements périodiques (en général pour faire suite à des enquêtes exhaustives de type recensement agricole). Les données sont alors revues en conséquence.

Glossaire

...	Renseignement non disponible
AB	Le label Agriculture Biologique (AB) atteste que le produit agroalimentaire est issu d'un système de production agricole spécifique qui exclut en particulier l'usage d'engrais, de pesticides de synthèse et d'organismes génétiquement modifiés. Le contrôle des productions biologiques est assuré en France par des organismes certificateurs agréés par l'Institut national de l'origine et de la qualité (INAO).
AGRICULTURE BIOLOGIQUE	L'agriculture biologique est un mode de production respectueux de l'environnement et du bien être animal.
AOC	L'Appellation d'origine contrôlée désigne des produits répondant aux critères de l'AOP et protège la dénomination sur le territoire français. Elle constitue une étape vers l'AOP, désormais signe européen.
AOP	L'Appellation d'origine protégée désigne un produit dont les principales étapes de production sont réalisées selon un savoir-faire reconnu dans une même aire géographique, qui donne ses caractéristiques au produit. C'est un signe européen qui protège le nom du produit dans toute l'Union Européenne.
APRODEC	Association de promotion et de défense de la clémentine corse.
AREFLEC	Association régionale d'expérimentation fruits et légumes en Corse.
ARGRPC	Association régionale de gestion de la race porcine corse.
BDNI	La base de données nationale de l'identification (BDNI) contient l'ensemble des informations d'identification et traçabilité des animaux de l'espèce bovine. Elle s'élargit progressivement aux ovins, caprins et porcins.
CDA	Chambre départementale d'agriculture.
CFAA	Centre de formation d'apprentis agricoles.
COEXPLOITANT	Ce terme fait appel à la notion de forme sociétaire qui permet aux agriculteurs de s'associer en Groupement agricole d'exploitation en commun (GAEC) ou en Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée (EARL).
COMPTES DE L'AGRICULTURE	Les comptes de l'agriculture sont une opération de comptabilité nationale (ou macroéconomique) qui a pour but de chiffrer de manière très globale les éléments concernant la valeur de la production, des charges et des subventions des unités appartenant à la branche agriculture.
CONTRÔLE LAITIER OFFICIEL	Contrôle laitier officiel (CLO) : Structure départementale ou interdépartementale organisée en syndicat, association, coopérative ou gérée par les Chambres d'Agriculture. Il fournit à l'éleveur une connaissance individuelle de l'ensemble des animaux en production, facilitant ainsi sa maîtrise technique (alimentation) et génétique (sélection renouvellement).
CRA	Chambre régionale d'agriculture.
CDC	Collectivité de Corse.
CTIFL	Centre technique interprofessionnel des fruits et légumes
CTOA	Commission territoriale d'orientation agricole
CULTURES FOURRAGERES	Les cultures fourragères peuvent être récoltées en vert ou pâturées. Elles comprennent :- Le maïs fourrage, le sorgho, l'avoine et l'orge fourragers dont le cycle végétatif ne dépasse pas l'année.- Les prairies artificielles (légumineuses), telles que la luzerne ou le trèfle violet, occupent le sol durant 3 à 5 ans.- Les prairies temporaires (graminées), le plus souvent ray-grass et dactyle, ont généralement moins de 6 ans.
DGDDI	Direction générale des douanes et droits indirects.
DIFFAGA	Tonnages mensuels officiels du service national de statistiques.
DIMENSION ECONOMIQUE	Elle est déterminée à partir de la Production Brute Standard (PBS) de l'exploitation. Voir "PBS".
DISAR	Application Web de présentation sous forme de tableau (Excel) du résultat des enquêtes réalisées par le SSP (Aide à l'accès : http://agreste.agriculture.gouv.fr/ puis sur la page d'accueil d'Agreste/Données en ligne – Disar).
DJA	Dotation d'installation aux jeunes agriculteurs.
DRAAF	Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt.
EPLEFPA (ou EPL)	Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole.
ESEA	Enquête Structure des Exploitations Agricoles. Cette enquête actualise entre deux recensements agricoles des données sur les structures des exploitations agricoles. La dernière enquête a eu lieu en 2013. Environ 10% des exploitations ont été interrogées en France métropolitaine.
EXPLOITATION AGRICOLE	L'exploitation agricole est, au sens de la statistique agricole (recensement, enquête structure...), une unité économique qui participe à la production agricole et qui répond à certains critères :- elle a une activité agricole soit de production, soit de maintien des terres dans de bonnes conditions agricoles et environnementales.- elle atteint une certaine dimension, soit 1 hectare de surface agricole utilisée, soit 20 ares de cultures spécialisées, soit une production supérieure à un seuil (1 vache ou 6 brebis mères...)- sa gestion courante est indépendante de toute autre unité.
EXPLOITATION SPECIALISEE	Une exploitation est spécialisée dans un domaine si la PBS de la ou des productions concernées dépasse deux tiers du total.
FCO	Fièvre catarrhale ovine.
FAM	FranceAgriMer.
FRCA	Fédération régionale des coopératives agricoles.
FRGDSB20	Fédération régionale des groupements de défense sanitaire du bétail.
FRECISOV	Fédération régionale corse de sélection ovine.
GIE	Groupement d'intérêt économique.
GMS	Grandes et moyennes surfaces.

IGP	L'Indication géographique protégée (IGP) désigne un produit dont les caractéristiques sont liées au lieu géographique dans lequel se déroule au moins sa production ou sa transformation selon des conditions bien déterminées. C'est un signe européen qui protège le nom du produit dans toute l'Union Européenne.
ILOCC	Interprofession laitière ovine et caprine de Corse.
INAO	Institut national de l'origine et de la qualité.
INTER BIO CORSE	Association au service du développement de l'agriculture biologique en Corse.
INRAE	Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement .
IPG	Identification pérenne généralisée des bovins, ovins, caprins, porcins. Premier maillon de la traçabilité, ce système repose sur le marquage individuel des animaux, la tenue du registre d'élevage et la notification des mouvements.
LABEL ROUGE	Le label rouge est un signe national qui désigne des produits qui, par leurs conditions de production ou de fabrication, ont un niveau de qualité supérieur par rapport aux autres produits similaires habituellement commercialisés. La qualité, dans ce cas, se rapporte à l'ensemble des propriétés et des caractéristiques d'un produit, et lui confèrent son aptitude à satisfaire des besoins implicites ou explicites.
MANZU	Jeune bovin dont l'âge est compris entre 12 et 24 mois.
ODARC	Office du développement agricole et rural de Corse.
ODG	Organisme de défense et de gestion. Organisation collective chargée de la défense et de la gestion d'un produit sous signe officiel d'identification et de qualité.
OTEX	Orientation technico-économique des exploitations : la contribution de chaque surface ou cheptel à la production brute standard permet de classer les exploitations selon leur orientation technico-économique. Une exploitation est spécialisée dans un domaine si la PBS de la ou des productions concernées dépasse deux tiers du total.
OS	Organisme de sélection. Agréé par le Ministère l'agriculture, il a la responsabilité de la définition des orientations raciales.
PRAIRIE ARTIFICIELLES	Elles sont ensemencées exclusivement en légumineuses fourragères vivaces (pures ou en mélanges). Il s'agit le plus souvent de cultures de luzerne ou de trèfle. Ces surfaces sont généralement fauchées et occupent le sol plus d'un an, mais leur durée peut théoriquement aller jusqu'à 10 ans. Les légumineuses pures, même semées depuis plus de 5 ans sont toujours considérées comme des prairies artificielles. Elles sont toujours composées de plus de 80% de légumineuses semées.
PRAIRIES TEMPORAIRES	Il s'agit de superficies à base de graminées fourragères. Elles peuvent être semées en culture pure (ray-grass, dactyle, etc.), en mélanges de graminées fourragères ou bien de graminées fourragères mélangées à des légumineuses fourragères. Elles sont exploitables en fauche et/ou pâture. Leur flore est composée d'au moins 20% de graminées semées. Ces prairies sont dites temporaires jusqu'à ce qu'elles aient donné lieu à six récoltes, c'est-à-dire jusqu'à leur sixième année d'exploitation. À partir de leur septième récolte (ou année d'exploitation) elles sont assimilées à des surfaces toujours en herbe.
PBS	La Production Brute Standard décrit un potentiel de production et résulte d'une valorisation théorique des surfaces ou du cheptel selon des coefficients régionaux. L'exploitation est « micro » lorsque sa PBS est inférieure à 25 000 , « petite » lorsque sa PBS est comprise entre 25 000 et moins de 100 000 , « moyenne » lorsque sa PBS est comprise entre 100 000 et moins de 250 000 , « grande » si sa PBS est supérieure ou égale à 250 000 .
RA	Recensement agricole. Enquête exhaustive auprès des exploitations agricoles réalisée tous les 10 ans sur l'ensemble du territoire français. Elle porte sur la structure des exploitations : surfaces, cheptels, main d'oeuvre, diversification...
SAU	Surface agricole utilisée de l'exploitation. Superficie utilisée dans le cadre d'une activité agricole. Elle comprend les terres arables, les superficies toujours en herbe et les cultures permanentes.
SECRET STATISTIQUE	Règle régie par la loi 51-711 du 7 juin 1951 qui garantit la confidentialité des données individuelles obtenues lors d'une enquête statistique. De plus, les données sont agrégées et soumises à des règles strictes : chaque donnée cumulée doit correspondre au moins à trois unités interrogées et aucune unité ne doit représenter plus de 85% du total.
SRAL	Service régional de l'alimentation (DRAAF).
SRAF	Service régional de l'agriculture et de la forêt (DRAAF).
SRISE	Service régional de l'information statistique et économique (DRAAF).
STATISTIQUE AGRICOLE	Tonne équivalent carcasse. Unité employée pour pouvoir agréger des données en poids concernant des animaux vivants et des viandes sous toutes leurs présentations : carcasses, morceaux désossés ou non, viandes séchées, etc.
ANNUELLE	Statistique Agricole Annuelle : Etablie par tous les SRISE, elle s'intéresse à la production d'une année complète. Les données sont relatives aux statistiques d'utilisation des terres et de production agricole : superficies, rendements, quantités récoltées dans le domaine végétal, effectifs, poids ou quantités moyennes et totaux pour les productions animales (viande, oeufs, lait, volailles).
SURFACE DEVELOPPEE	La surface de la parcelle est comptée autant de fois qu'elle a donné lieu à une production dans l'année.
STH	Surface toujours en herbe. Les superficies toujours en herbe sont des superficies consacrées, hors assolement classique, à des productions fourragères herbacées. Elles peuvent résulter d'un enherbement naturel ou d'un ensemencement datant de six ans ou plus.
TEC	Tonne équivalent carcasse. Unité employée pour pouvoir agréger des données en poids concernant des animaux vivants et des viandes sous toutes leurs présentations : carcasses, morceaux désossés ou non, viandes séchées, etc.
UTA	Unité de travail annuel. Elle permet de cumuler les différents temps de travail. Cette unité correspond à l'équivalent du temps de travail d'une personne à temps complet pendant 1 an. Le travail fourni sur une exploitation agricole provient, d'une part, de l'activité des personnes de la famille (chef compris), et d'autre part, de l'activité de la main-d'oeuvre salariée (permanents, saisonniers, salariés des entreprises de travaux agricoles, des coopératives d'utilisation du matériel agricole et des groupements d'employeurs). La mesure d'une UTA est équivalente à celle d'un équivalent temps plein (ETP).
UTANS	Unité de travail annuel non salariée. Une Utans équivaut à la quantité de travail agricole fournie par une personne non salariée occupée à plein temps pendant une année.
VDN	Vins doux naturels.
VDP	Vin de pays.
VSIG	Vin sans indication géographique.
VDT	Vin de table.

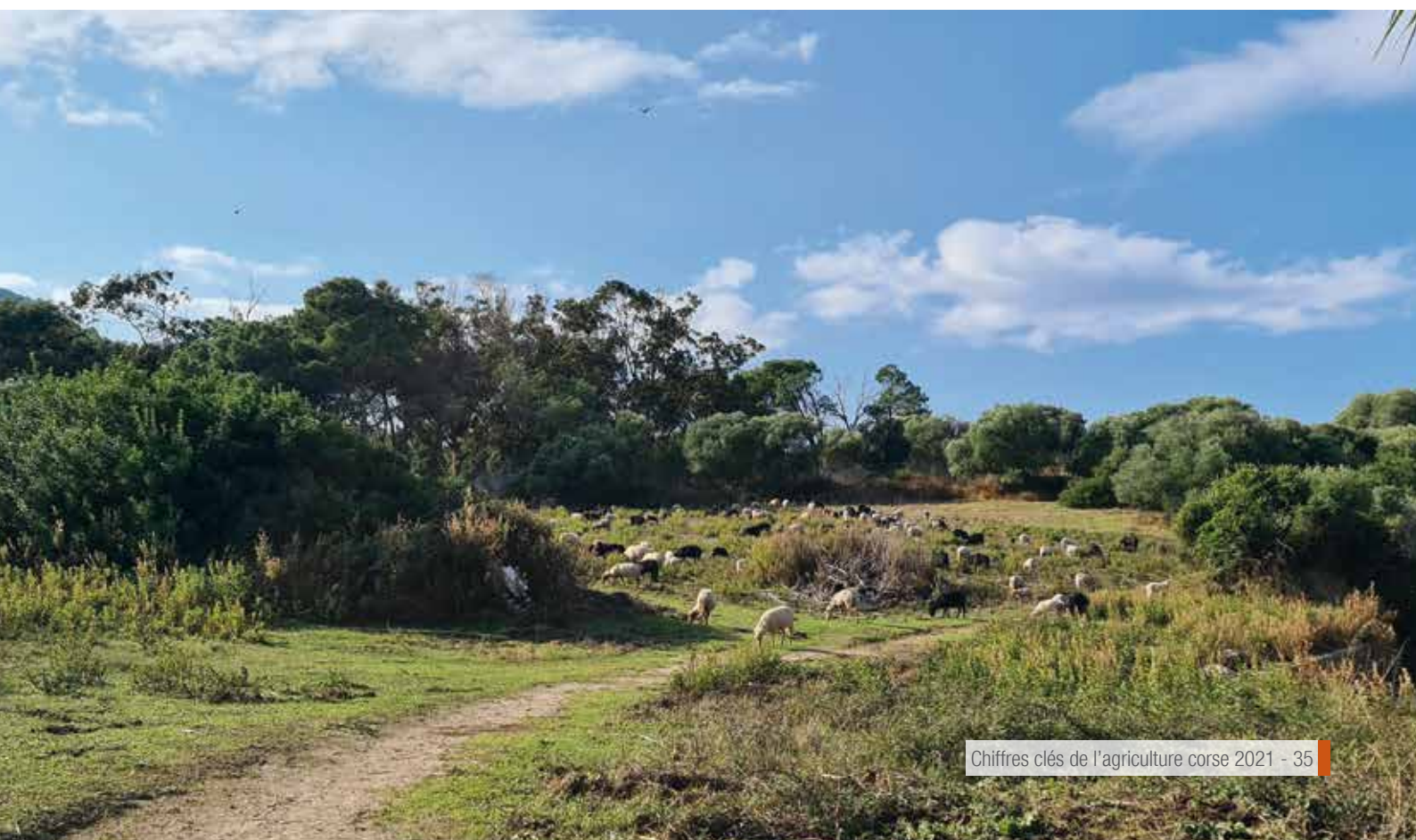
Annuaire des organismes agricoles

Structure	Adresse	Adresse Mail	Téléphone
ABEP (association balanine des éleveurs producteurs)	Route de Muro 20226 SPELONCATO	muriel.papi@orange.fr	06.81.44.77.90
ADE 2B (association départementale de l'élevage de Haute-Corse)	Lieu-dit Peri Tondu - Caporalino 20236 OMESSA		04.95.47.32.74
ADPVB (association départementale des producteurs de viande bovine)	Maison de l'Agriculture, 19 avenue Noël Franchini - CS 40913 20700 AJACCIO Cedex 09	altracarri@tiscali.fr	04.95.20.65.49
AEBES (association des éleveurs bovins de l'extrême sud)	SICASUC - Route de Bonifacio 20137 PORTO-VECCHIO		04.95.70.09.18
AGC 2A (association de gestion et de comptabilité de Corse-du-Sud)	Espace Caldaniccia - lieu-dit Pernicaggio - CS 80017 20700 Ajaccio Cedex 9	thierry.casanova@cercorse.com	04.95.29.26.60
AGC 2B (association de gestion et de comptabilité de Haute-Corse)	15 avenue Jean Zuccarelli 20200 BASTIA cedex	agc2b@cerfrance.fr	04.95.34.90.60
Agri Gestion Corse	Lot Arbucetta - Rond-point de Ceppe 20620 BIGUGLIA	sa.agc@orange.fr	04.95.34.44.42
Alimea	Lieu dit Bravone, 20230 Linguizzetta	alimea@orange.fr	04.95.38.88.74
AOP FRUITS DE CORSE	U Spaziu Migliacciaru Res Tanghiccia 20243 Prunelli di Fium'orbu	aopfruitsdecorse@gmail.com	04.95.62.86.91 06.22.10.43.35
APFEC (association des producteurs de fruits d'été corses)	Maison de l'agriculture Route départementale D237A Rte du stade – Lieu dit Petraolo 20215 Vescovato	apfecorse@yahoo.fr	06.29.30.03.84
APRODEC (association de promotion et de défense de la clémentine corse)	Maison de l'agriculture Route départementale D237A Rte du stade – Lieu dit Petraolo 20215 Vescovato	aprodec@wanadoo.fr	04.95.32.84.43 06.85.86.28.92
AREFLEC (association régionale d'expérimentation fruits et légumes en Corse)	Corsic'Agropole - Lieu dit Pianicce 20230 SAN GIULIANO	areflec@wanadoo.fr	04.95.38.99.00
AREO (association régionale des éleveurs ovins de Corse)	Maison de l'Agriculture, 19 avenue Noël Franchini - CS 40913 20700 AJACCIO Cedex 09	areoagnellunustrale@wanadoo.fr	04.95.29.26.21
AREP (association régionale des éleveurs porcins)	Chez Monsieur GIORGI J.Félix 20157 FRASSETU		06.09.03.10.15
ARGRPC (association régionale de gestion de la race de porc corse "Porcu Nustrale")	Forum du Vazzio - CS 90009 20700 AJACCIO	marc.poggi-direction@charcuteriedecorseaop.com	06.03.34.18.26
Association A NUCIOLA	Mairie - 20221 CERVIONE	atelier.la.noisette@orange.fr	06.85.90.49.91
Association CAP VERT	Lieu dit Cepita 20228 LURI	contact@lesjardinstraditionnelsducapcorse.org	
Association de Défense et de Promotion de l'Oignon de Sisco	Mairie de Sisco 20233 SISCO	o.p.bardin@wanadoo.fr	
CASGIU CASANU	A Casa Sebbiaghja 20250 RIVENTOSA	direction@casgiucasanu.fr	04.95.25.65.74 06.25.62.18.34
CDA 2A (chambre d'agriculture de la Corse-du-Sud)	Maison de l'Agriculture, 19 avenue Noël Franchini - CS 40913 20700 AJACCIO Cedex 09	direction@corse-du-sud.chambagri.fr	04.95.29.26.00
CDA 2B (chambre d'agriculture de la Haute-Corse)	Route départementale D237A Rte du stade – Lieu dit Petraolo 20215 Vescovato	cda2b@haute-corse.chambagri.fr	04.95.32.84.40

Structure	Adresse	Adresse Mail	Téléphone
CFPPA U Rizzanese (centre de formation professionnelle et de promotion agricole)	Route de Levie 20100 SARTENE	cfppa.sartene@educagri.fr	04.95.77.06.42
CFPPA de Borgo-Marana (centre de formation professionnelle et de promotion agricole)	650 route de Purettonne 20290 BORG0	cfppa.borgo@educagri.fr	04.95.30.02.31
CIV-Corse (conseil interprofessionnel des vins de Corse)	7 boulevard Général de Gaulle, Place Saint Nicolas - 20200 BASTIA	civ@vinsdecorse.com	04.95.32.91.32
Conseil du cheval en Corse	Haras des sables, 1375 Lido de la Marana - 20260 BIGUGLIA	conseilduchevalencorse@orange.fr	04.95.35.06.79 06.19.89.43.91
CRA (chambre régionale d'agriculture)	Route départementale D237A Rte du stade – Lieu dit Petraolo 20215 Vescovato	cra@corse.chambagri.fr	04.95.32.84.40
CRE (comité régional d'équitation corse)	Maison de l'Agriculture, 19 avenue Noël Franchini - CS 40913 20700 AJACCIO Cedex 09	crecorse.communication@gmail.com	04.95.22.28.35
CRPF (centre régional de la propriété forestière)	105 cours Napoléon 20000 AJACCIO	corse@crpf.fr	04.95.23.84.24
CRTE (comité régional du tourisme équestre)	Maison de l'Agriculture, 19 avenue Noël Franchini - CS 40913 20700 AJACCIO Cedex 09	marion.crecorse@gmail.com	04.95.22.28.35
CRVI DE CORSE (centre de recherche viticole)	Pôle agronomique 20230 SAN GIULIANO	f.piccinini@crvi-corse.fr	04.95.38.89.10
DDCSPP Corse-du-Sud (direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations)	18, avenue Colonel Colonna d'Ornano - CS 10005 20704 AJACCIO Cedex 9	ddcspp@corse-du-sud.gouv.fr	04.95.50.39.40
DDCSPP Haute-Corse (direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations)	Immeuble Bella Vista - Rue Paratojo- CS60011 20288 BASTIA Cedex	ddcspp@haute-corse.gouv.fr	04.95.58.50.50
DDTM de Corse-du-Sud (direction départementale des territoires et de la mer)	Terre Plein de la Gare 20302 AJACCIO Cedex 09	ddtm@corse-du-sud.gouv.fr	04.95.29.09.09
DDTM de Haute-Corse (direction départementale des territoires et de la mer)	8 boulevard Benoîte DANESI CS 60008 20411 BASTIA Cedex 09	ddtm@haute-corse.gouv.fr	04.95.32.97.97
Direction régionale des douanes de Corse	3 parc Cunéo d'Ornano - BP 328 20179 AJACCIO Cedex 1	dr-corse@douane.finances.gouv.fr	04.95.51.71.71
DRAAF de Corse (direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt)	Immeuble Le Solferino 8 cours Napoléon - CS 10002 20704 AJACCIO Cedex 9	draaf-corse@agriculture.gouv.fr	04.95.51.86.00
EPLFFPA de Borgo-Marana	650 route de Purettonne 20290 BORG0	epl.borgo@educagri.fr	04.95.30.02.30
EPLFFPA de Sartène	Route de Levie - 20100 SARTENE	epl.sartene@educagri.fr	04.95.77.09.76
FDSEA 2A (fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles)	Route de Piantarello 20169 BONIFACIO	fdsea.corse.du.sud@gmail.com	04.95.73.14.87
FDSEA 2B (fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles)	Route départementale D237A Rte du stade – Lieu dit Petraolo 20215 Vescovato	fdsea2b@wanadoo.fr	04.95.32.23.50
FranceAgriMer	Résidence Plein Sud - Avenue Paul Giacobbi-20600-BASTIA		04.95.51.86.40
FREDON (fédération régionale de défense contre les organismes nuisibles)	BP15 20117 CAURO	fredoncorse@orange.fr	04.95.26.68.81 06.75.81.76.98
GDS Corse (groupement de défense sanitaire du bétail)	Maison de l'Agriculture, 19 avenue Noël Franchini - CS 40913 20700 AJACCIO Cedex 09 RN 193 Lieu dit Ortone - 20218 PONTE-LECCIA	gdscore@reseauagds.com gdsb2b@reseauagds.com	04.95.24.26.95 04.95.23.51.86 04.95.46.39.78
GIAC (groupement intersyndical des AOC de Corse)	7 boulevard Général de Gaulle, Place Saint Nicolas-20200-BASTIA	giac.corse@orange.fr	04.95.31.39.29

Structure	Adresse	Adresse Mail	Téléphone
GIE CORSICAMANDES	Lieu dit Albaretto 20240 GHISONACCIA	jeanluc.mozziconacci@gmail.com	04.95.56.23.55 06.09.51.01.86
GRPF (groupement régional des producteurs de fourrages de Corse)	Chez Monsieur FAZI Toussaint Lieu dit Saint-Antoine 20240 GHISONACCIA	grpf.corse@gmail.com	06.12.90.38.07
GRPTCMC (groupement régional des producteurs et transformateurs de châtaignes et marrons de Corse)	Hameau de Serrale 20230 SAN GIOVANNI DI MORIANI	grptcmc@wanadoo.fr	04.95.38.93.30 06.70.06.50.45
ILOCC (interprofession laitière ovine et caprine de Corse)	Station Expérimentale d'Altiani RT 50 - 20251 ALTIANI	ilocc@orange.fr	04.95.27.43.67 06.29.31.24.55
INAO (institut national de l'origine et de la qualité)	Ceppe Espace 20620 BIGUGLIA	INAO-CORSE@inao.gouv.fr	04.95.32.25.37
INRAE LRDE (laboratoire de recherches sur le développement de l'élevage)	Quartier Grossetti 20250 CORTE	lrde-corse@inra.fr	04.95.45.15.15
INRAE San Giuliano Unité expérimentale Citrus	20230 SAN GIULIANO	uecitrus-corse@inra.fr	04.95.59.59.25
INRAE San Giuliano Unité de recherche AGAP	20230 SAN GIULIANO	uragap-corse@inra.fr	04.95.59.59.21
INSEE de Corse	Résidence du Cardo Rue des Magnolias - BP 907 20700 AJACCIO Cedex 9	insee-corse@insee.fr	04.95.23.54.54
Inter Bio Corse	Pôle agronomique 20230 SAN GIULIANO	biocorse@gmail.com	04.95.38.85.36
IPG (Identification pérenne généralisée) 2A	Maison de l'Agriculture, 19 avenue Noël Franchini - CS 40913 20700 AJACCIO Cedex 09	ipg-bovins@corse-du-sud.chambagri.fr ipg-ovins-caprins@corse-du-sud.chambagri.fr chambagri.fr ipg-porcins@corse-du-sud.chambagri.fr	04.95.29.26.39 04.95.29.26.34 04.95.29.26.43
IPG (Identification pérenne généralisée) 2B	CDA2B-Route départementale D237A – Rte du stade – Lieu dit Petraolo – 20215 Vescovato	ipg@haute-corse.chambagri.fr	06.11.39.53.79 04.95.32.84.48
JA 2A (jeunes agriculteurs de Corse-du-Sud)	Maison de l'Agriculture 19 Avenue Noël Franchini - BP 913 20700 AJACCIO cedex 9	jeunesagri2a@gmail.com	04.95.23.51.88
JA 2B (jeunes agriculteurs de Haute-Corse)	Maison de l'Agriculture - Route départementale D237A Rte du stade – Lieu dit Petraolo 20215 Vescovato	ja2b@wanadoo.fr	04.95.38.75.60
LCA (la coopérative agricole)	Maison de l'agriculture - Route départementale D237A Rte du stade – Lieu dit Petraolo 20215 Vescovato	lcacorse@corse.lcoopagri.coop	04.95.32.84.40
MSA (mutualité sociale agricole)	Parc Cunéo d'Ornano - BP 407 20175 AJACCIO Cedex	contact@msa20.msa.fr	04.95.29.27.00
MSA 2B	CDA2B-Route départementale D237A – Rte du stade – Lieu dit Petraolo – 20215 Vescovato		04.95.29.27.18
OPAC (Organisation des producteurs d'agrumes Corse)	Route de Bastia, 20270 Aléria	contact@opac-corse.com	04.95.56.63.43
O.S. RACE OVINE CORSE (organisme de sélection de la race ovine corse)	RT 50 - Av. Santa Laurina 20270 ALERIA	uprabrebiscorse@gmail.com	04.95.57.10.91
ODARC (office du développement agricole et rural de Corse)	Avenue Paul Giacobbi - BP 618 20601 BASTIA Cedex	odarc@odarc.fr	04.95.30.95.30
OEC (office de l'environnement de Corse)	14 Avenue Jean Nicoli 20250 CORTE	info@oec.fr	04.95.45.04.00
OEHC (office d'équipement hydraulique de Corse)	Avenue Paul Giacobbi - BP 678 20601 BASTIA Cedex	direction-sg@oehc.fr	04.95.30.93.93
OMC (organisation des maraîchers de Corse)	Bâtiment Intercommunal, Route du Stade - 20215 VESCOVATO	omc@wanadoo.fr	06.25.34.28.46
ONF (office national des forêts)	La Pietrina - Avenue de la Grande Armée - 20000 AJACCIO	dr.corse@onf.fr	04.95.23.78.20

Structure	Adresse	Adresse Mail	Téléphone
PNRC (parc naturel régional de Corse)	2, rue Major Lambroschini - BP 417 20184 AJACCIO Cedex	infos@pnr-corse.fr	04.95.51.79.10
SAFER (société d'aménagement foncier et d'établissement rural)	CDA2B-Route départementale D237A – Rte du stade – Lieu dit Petraolo – 20215 Vescovato	direction@safer-corse.com	04.95.32.36.24
SCA ALTRA CARRI	Maison de l'Agriculture, 19 avenue Noël Franchini - CS 40913 20700 AJACCIO Cedex 09	jph.altracarri@alicepro.fr	04.95.20.65.49
SCA CORSIA (coopérative régionale de sélection et d'insémination artificielle)	RT 50 - Av. Santa Laurina 20270 ALERIA	uprabrebiscorse@gmail.com	04.95.57.10.91
SCA I PASTORI (Coopérative des éleveurs bovins de la Plaine Orientale)	Migliacciaru 20243 PRUNELLI DI FIUMORBO	tumbatoghju@yahoo.fr	04.95.57.98.15
SIDOC (syndicat interprofessionnel des oléiculteurs de Corse)	26 quartier de la Poste 20260 LUMIO	oliudicorsica@orange.fr	04.95.56.64.97 06.11.39.49.99
SRISE - DRAAF de Corse (service régional de l'information statistique et économique)	Forum du fango 8 avenue Jean Zuccarelli 20200 BASTIA	srise.draaf-corse@agriculture.gouv.fr	04.95.51.86.10
Syndicat interprofessionnel de défense et de promotion de l'AOC Brocciu	Station Expérimentale d'Altiani RT 50 - 20251 ALTIANI	ilocc@orange.fr	04.95.27.43.67 06.29.31.24.55
Syndicat AOC Farine de Châtaigne Corse Farina castagnina Corsa	Hameau de Serrale 20230 SAN GIOVANNI DI MORIANI	aocfarinedechataignecorse@orange.fr	04.95.38.93.30 06.29.59.58.62
Syndicat AOC Huile d'olive de Corse - Oliu di Corsica	26 quartier de la Poste 20260 LUMIO	oliudicorsica@orange.fr	04.95.56.64.97 06.11.39.49.99
Syndicat AOP Miel de Corse - Mele di Corsica	Station Expérimentale d'Altiani - RT 50 -20251-ALTIANI	aop.mieldecorse@wanadoo.fr	04.95.48.69.69 06.14.63.03.63
Syndicat de Défense et de promotion des charcuteries de Corse - Salameria Corsa	Forum du Vazzio - CS 90009 – 20700 AJACCIO	marc.poggi-direction@ charcuteriedecorseaop.com	06.03.34.18.26
Syndicat PPAM de Corse (plantes à parfum aromatiques et médicinales)	U Salvadoraghju 20117 OCANA	corsicapam@aol.com	
U CAVALLU CORSU	Chez Monsieur EMMANUELLI Sébastien, Piazzole d'Orezza 20229 PIAZZOLE	ucavallucorsu@gmail.com	06.58.20.21.69
Via Campagnola	Campu Vecchju 20230 LINGUIZZETTA	viacampagnola@aol.com	06.22.92.31.43



Chiffres clés de l'agriculture corse

Bilan de campagne 2020

Réalisé en collaboration

CULLETTIVITÀ DI **CORSICA**
COLLECTIVITÄ DE **CORSE**

Uffiziu di u Svilluppu
Agricu è Rurale di Corsica
Office du Développement
Agricole et Rural de Corse


**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

DRAAF de Corse
Service régional
de l'information
statistique et
économique


**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
CORSE